

J. ARNAL, J. L. COUCHARD y M. LORBLANCHET  
(Francia)

A la mémoire d'André Niederlender

## La Grotte de Roucadour (Thémines - Lot)

I

### INTRODUCTION

La publication des fouilles d'André Niederlender (1) et de l'un de nous dans la doline de Roucadour, rend inutile de présenter les coordonnées exactes du gisement.

Lors de ces fouilles il avait toujours été question de visiter la grotte car on savait qu'elle contenait des tessons de céramique proto-historique en assez grand nombre et d'ailleurs quelques fragments de vases avaient été ramassés.

Les spéléologues connaissaient depuis longtemps la caverne. E. A. Martel l'avait visitée en 1890 et en avait donné une description et un plan dans son volume, «Les abîmes» (2). Le grand spéléologue la décrit ainsi: «une ancienne «goule» ayant absorbé un courant superficiel durant la fin du tertiaire et le début du quaternaire». On peut dire qu'elle com-

---

(1) A. NIEDERLENDER, R. LACAM et J. ARNAL: "Le gisement neolithique de Roucadour", Numéro special III de Gallia-Prehistoire, Paris 1967.

(2) E. A. MARTEL: "Les Abîmes", Paris 1894, p. 342.

prend une galerie principale aux dimensions imposantes (15 à 20m de largeur pour 15m de hauteur maximum), et une petite galerie adjacente inconnue de Martel. Sa longueur est de 280m environ, alors que Martel lui attribue 400m.

En 1925, A. Niederlender revint avec Martel sur le gisement et y découvrit quelques céramiques qui devaient l'attirer après d'autres fouilles dans les grottes environnantes: le Cuzoul, l'abri Pagès... et quelques dolmens (3).

Les fouilles de la doline eurent lieu entre 1951 et 1957 elles ont été suivies d'une publication en 1967 (4).

Pendant cette époque d'abandon, le gisement mieux connu grâce aux fouilles a reçu différentes visites. D'abord le groupe spéléologique de St Céré s'intéressant à la caverne y découvrit une grande quantité de céramiques en plusieurs endroits de la cavité principale. Au cours de ces travaux, M. Lorblanchet qui les avait accompagné découvrait le coffre sépulcral situé au nord de la grotte (5) et signalait au directeur de la circonscription (Mr. L. Méroc) des découvertes de surface de la caverne.

Par un concours de circonstances, deux membres du spéléo-club de Brive, Coussy et Taurisson, découvraient les peintures et gravures rupestres de la galerie secondaire.

Plus tard, l'abbé Glory a été chargé du relevé complet des figurations pariétales; ont sait l'accident tragique qui a mis un terme à ses travaux, en 1966.

Nous allons présenter sans tenir compte de l'ordre chronologique le résultat de ces différentes recherches puisqu'en fait il ne s'agit pas de fouilles mais simplement de ramassages de surface et d'heureuses découvertes.

D'abord, nous passerons en revue les objets trouvés par le spéléo-club de Brive, ensuite nous nous occuperons du matériel recueilli par le groupe de St Céré, et enfin dans une deuxième partie, nous verrons les premières découvertes des figurations pariétales. Mais avant de commencer, nous voulons dire combien a été efficace, la bonne entente entre tous ces groupes grâce à laquelle nous pouvons maintenant faire une publication en commun. Cet exemple est assez rare pour mériter d'être signalé. Et tout cela a pu se faire grâce à l'aimable compréhension de notre

---

(3) R. LACAM et A. NIEDERLENDER: "Le Cuzoul de Gramat. Gisement mésolithique", Archives de l'Institut de Paléontologie humaine, num. 21, Paris, 1944.

(4) Voir note I.

(5) A. SOUTOU: "Typologie chronologique de quelques boutons de bronze du Midi de la France". Bulletin de la Société Préhistorique Française LX. Paris 1963, p. 372.

directeur de circonscription, Mr Louis Méroc que nous ne remercierons jamais assez de son soutien.

Avant de commencer nous rappellerons brièvement la stratigraphie de l'habitat situé devant la grotte, fouillé par A. Niederlender et J. Arnal. Bien que déjà publiée il est plus simple à ceux qui n'auront pas cet ouvrage sous les yeux d'en rappeler les principales étapes.

Le terrain situé à l'entrée de la grotte a été occupé par différentes populations sur un sol posé sur les éboulis de l'ancien auvent de la caverne qui s'avancait autrefois d'une dizaine de mètres. Néanmoins malgré le soin apporté à la fouille, il n'a été trouvé ni trous de poteaux, ni murettes, en un mot rien qui indique un habitat permanent. De loin en loin, un foyer, un sol de terre battu visible sur une surface de quelques mètres, témoignent de l'occupation de l'homme. Bien plus, ces sols discontinus ne se situent pas à la même hauteur. Pourtant, il y a eu des feux intenses puisque le terrain est rempli de brindilles de conifères brûlés et l'analyse botanique a révélé que les pollens avaient été en majorité détruits par le feu.

En surface, un four bien daté de l'âge moyen du Bronze par trois vases reconstituables, a laissé des ruines dans un angle de la falaise sud.

Sous toute la surface de la doline située devant la grotte, sept couches superposées formaient une excellente stratigraphie.

- 1/ 0m30: Terre végétale, brune, cailloutis posé à plat sauf en surface où la culture l'a bouleversé. Stérile.
- 2/ 0m40: **Couche A -2**: Terre brune avec cailloutis plus gros, mobilier mélangé allant du romain au chalcolithique inclus.
- 3/ 0m50: **Couche A -1**: Niveau très caillouteux avec éboulis sur les bords, et terre noire. Nombreuses pierres d'un diamètre supérieur à 0m15. De beaux foyers en place; près de l'un d'eux un «pot de fleur» de type horgénien entier. Ce niveau contient un ensemble très pur de poteries grossières, à fond plat, pied débordant, n'ayant ni cordons en relief, ni boutons de préhension perforé ou non. Le décor très riche, est composé de lignes de coups d'angle, d'impressions de tiges végétales et de coulées de pâte molle. L'ensemble, malgré son originalité rappelle la civilisation de Horgen et plus particulièrement un de ses facies Nord-Alpin: la **Pfynculture** (6). Le silex est à retouches bifaciales, la seule hache de pierre est en silex. Pas de métal, c'est du néolithique récent.

---

(6) I. SCOLLAR: "Regional groups in the Michelsberg culture". Proceedings of the Prehistoric Society, London, 1959, p. 52.



- 4/ 0m15: niveau de pierraille stérile.
- 5/ 1m60: terre noire, peu caillouteuse, quelques pierres posées à plat foyers lenticulaires gris bordés de blanc, poterie posée à plat. Subdivisé en:  
**Couche B-2** Chasséen B récent, 1m en moyenne.  
**Couche B-1** Chasséen B ancien avec A à la base; 0m60. Ce chasséen est classique tant pour la poterie que pour les silex. Le chasséen B a donné quelques flûtes de Pan tandis que le chasséen B ancien et chasséen A possédaient des formes plus souples et quelques tessons décorés après cuisson. Les silex sont débités en lamelles retouchées sur une seule face. Dans le chasséen ancien, les haches sont en pierres dures tandis que dans le chasséen récent celles en silex font leur apparition.
- 6/ 0m05: Couche stérile fine faite d'argile bien visible.
- 7/ 0m45: **Couche C:** Argile rouge ou jaune, décalcifiée, mélangée de nombreux ossements de grands animaux et ayant par endroits des foyers lenticulaires. Cette couche se révèle sur les bords de la doline aux dépens de la couche chasséenne. Poterie montée par boudins lissés sur tranche, décor grossier, fonds coniques ayant autant d'affinité sur le littoral méditerranéen que peut-être avec l'Ertebollien en Europe du Nord.

Roucadour a permis de codifier le néolithique français plus complètement que les Arene Candide ne l'a fait pour le néolithique italien.

Trois niveaux représentent trois phases ou les trois faces de néolithique Européen:

Un néolithique ancien à industrie lamellaire et à céramique propre. Un néolithique moyen, chasséen à industrie lamellaire et subdivisé en deux périodes (A et B) (7) dont on retrouve les traces dans le tiers sud-est de la France. En outre cet étage indique l'époque de l'arrivée des indus-

---

(7) La subdivision entre le chasséen A et B est basée sur quatre grandes stratigraphies. D'abord celle des Arene Candide (Finale Ligure, Imperia, Italie) publiée par L. Bernabo Brea dans deux numéros spéciaux de L'Institut Ligure. Dans ce gisement les couches 24 à 14 ont donné une civilisation qualifiée par son auteur de Vases à Bouche Carrée et qui contient une céramique gravée après cuisson de dessins géométriques. Les niveaux 13 à 9, par contre sont riches en récipients comparables au chasséen français, rarement décorés et porteurs de flûtes de Pan. Le gisement de Fontbregoua (Salernes, Var, France) fouillé par A. Taxil (inédit) est d'une richesse comparable aux Arene Candide. Il a donné sur un niveau de céramique à décor cordal, deux étages de chasséen, le plus ancien gravé après cuisson de décors géométriques, le plus récent possède des flûtes de Pan sur des panses de vases lisses.

Le troisième gisement est celui de Montbeyre (Teyran, Hérault, France). C'est un ha-

tries campigniennes dans la région car le chasséen ancien est dépourvu de haches polies en silex, tandis que le chasséen récent en a donné 30 %. Cette date est la bienvenue étant donné l'ignorance où nous nous trouvons en général sur la chronologie campignienne. C'est ainsi que dans le Lot, on peut fixer l'arrivée des « tailleurs de silex » aux environs de —3000.

Au néolithique récent, l'outillage lamellaire du silex est abandonné (en dehors de quelques longues et belles lames) pour le débitage d'éclats et les retouches plates sur les deux faces, ce qui produit des pièces beaucoup plus belles, capables de lutter contre l'apparition du métal prêt à apparaître en Europe occidentale. La céramique est apparentée aux productions de la Seine-Oise-Marne c'est à dire qu'elle est composée uniquement de vases à fonds plats, pieds évasé, de panses globuleuses et d'absence de col. Le décor est très grossier mais abondant, couvrant tous les vases du pied à l'ouverture supérieure. Il n'y a ni anses ni boutons de préhension. L'ensemble se rapproche beaucoup des « pots de fleurs » de la région parisienne, mais le décor est plus proche de la **Pfynculture** qui se situe au nord des Alpes et sur le Rhin Moyen.

A noter que le terme de « chasséen » a été choisi en 1951 par J. Arnal pour qualifier le Néolithique moyen français en hommage à J. Dechelette qui avait entrevu l'importance du matériel trouvé au Camp de Chassey.

## II

### DECOUVERTES DE MOBILIER ARCHEOLOGIQUE DU SPELEO CLUB DE BRIVE

En avril 1963 l'un de nous (J. L. C.) reçut la visite de deux jeunes spéléologues du groupe du Foyer Culturel de Brive (Corrèze) : Pierre Taurisson (dont le père fut de nos bons camarades à l'époque où nous descendions aussi dans les « trous ») et J. Coussy nous annonçant qu'ils avaient fait la découverte d'art pariétal dans la grotte de Roucadour ainsi que d'un squelette humain entouré d'objets en bronze et de poteries. Ils

---

bitat de plein air, parfaitement stratifié. Dans les couches profondes L. Escuret a trouvé un beau chasséen décoré sans flûtes de Pan et au-dessus un chasséen récent peu décoré (dans le style Er Lannic) et beaucoup de flûtes de Pan. Comme Fontbregoua, ce gisement est encore inédit.

Enfin, le quatrième gisement est Roucadour. Au regard de ces quatre grands gisements bien fouillés, dont deux sont publiés, les discussions autour de la subdivision en deux étages du chasséen, paraissent sans fondement sérieux et contraires à l'observation impartiale de stratigraphies irréversibles.



avaient aussi trouvée une «cachette» remplie de poteries décorées et d'objets en bronze.

Par la suite J. P. Coussy me précisait que la découverte des peintures et gravures paléolithiques datait du 21 Octobre 1962. Un prudent silence avait suivi cette première découverte permettant aux inventeurs un examen minutieux des parois. C'est au cours de cet examen qu'ils découvrirent la sépulture accompagnée de l'épée en bronze (découverte par leur camarade R. Bonnet, de Brive), puis des traces de foyers et la «cachette» de bronzes. Ils eurent aussi l'impression que des murettes très anciennes avaient été bâties mais attendirent ma visite pour avoir une certitude.

Ne se reconnaissant aucune compétence en matière d'archéologie préhistorique ils confièrent l'étude de l'art pariétal à l'abbé Glory et nous demandèrent de nous occuper du reste. Notre groupe ainsi constitué prenait directement contact avec J. Arnal qui mettait alors la dernière main à la publication des fouilles d'André Niederlender et de lui-même, exécutées dans la doline à l'entrée de la grotte.

Il ne pouvait, être question d'entreprendre des travaux dans la grotte.

Une fouille scientifique et rationnelle, même très localisée, ne peut être conçue sans la participation d'une forte équipe très spécialisée et dotée de moyens matériels importants (éclairage puissant). En outre cette fouille nécessite l'installation d'un chantier continu. Autant de raisons qui jointes à d'autres impératifs, ne nous permettaient pas d'accepter la responsabilité d'un tel chantier.

Depuis un chantier légalement autorisé a débuté par des trous faits à la pelle mécanique. Ce brillant début ne semble pas avoir eu de suites.

Nous avons conseillé aux inventeurs de limiter leur activité à l'établissement d'une bonne topographie de la cavité et de ses abords afin de me permettre d'y situer leurs différentes trouvailles.

C'est un jeune instituteur du Lot, spéléologue également, qui voulut bien se charger de cette tâche difficile: Michel Carrière nous a remis un travail exécuté avec la précision digne d'un professionnel.

En Mars 1965 on notait sur place, avec la collaboration des inventeurs, la position de leurs diverses découvertes et ce travail permit de vérifier l'existence d'un réseau de murettes très anciennes, situées au pied même de l'éboulis de l'entrée. On en fit un relevé exact et on en étudiait la construction.

Nous avons aussi été amenés à vérifier l'existence de nombreux et vastes foyers jonchés de poteries, de débris d'ossements d'animaux et même d'éléments de squelettes humains. Un relevé des emplacements de ces foyers fut aussitôt réalisé.

Nous devons constater un fait assez désagréable: malgré la ferme-

ture de la grotte, des grattages ont été effectués dans ces foyers, et cela depuis la fermeture de l'entrée. Des rassemblements de tessons de poteries et d'ossements étaient prêts à être emportés. Même constatation dans la doline à l'entrée de la grotte près des fouilles Niederlender-Arnal.

Les renseignements relatifs à la localisation du matériel étant fixés, on limitait là mon travail sur place.

Le 2 février 1965, cinq prélèvements de bronze et 3 échantillons de ce même métal étaient adressés à J. R. Maréchal en lui demandant de vouloir bien en faire l'étude.

On fit remettre au Dr. R. Riquet, à Bordeaux, deux maxillaires inférieurs humains ramassés sur un foyer par les inventeurs

### 1. La grotte de Roucadour (fig. 1 et 2)

Comme nous l'avons déjà dit, de très vastes dimensions, la cavité mesure environ 280m. de longueur avec une largeur variant de 15m. à 35m.; sa hauteur axiale est très variable, allant de quelques mètres à une quinzaine de mètres (point 25). Dans sa première partie, à l'entrée, le sol prolonge artificiellement la zone 35 fouillée par A. Niederlender: c'est là qu'il déposa longtemps ses déblais. Du point 2 au «locus» 16, un énorme éboulis enchevêtre ses blocs qui rendent l'accès très pénible. Un sentier (point 14) probablement très ancien, s'est frayé un étroit passage le long de la paroi Nord. La «cachette» de bronze était en point 1 dans une petite cavité latérale se prolongeant par un boyau vers point 2; c'est en ce dernier point que gît le squelette qu'accompagnait l'épée de la figure 4. Ce squelette est emmuré par les inventeurs dans le but de le protéger. Au point 13 s'ouvrait un diverticule en puits, encombré d'énormes blocs d'éboulis dont l'un manifestement calé anciennement.

Ce diverticule, après le dégagement d'une «chatière», devait donner accès à une petite salle d'une trentaine de mètres de longueur, de 5 à 7m. de large, très englaissée d'argile fossile. C'est dans cette salle que J. P. Coussy et P. Taurisson découvrirent les peintures rupestres et les gravures (point 5 - 6 - 7 - 8). Sur une banquette d'argile, au point 11 se remarquent de profondes empreintes de doigts et des projections de glaise contre la paroi. Cette petite grotte fut fréquentée par la suite, bien antérieurement au paléolithique supérieur car il fut trouvé une boucle en fer au point 12, un ensemble de coquilles d'eau douce percées, des os travaillés (point 4) un fond de situle, un anneau en bronze, une aiguille en bronze à tête enroulée, (fig. 7), diverses poteries (point 3).

Au départ du diverticule (point 13) gisaient quelques tessons de poteries noire graphitée. Ce type de poterie existait aussi près du squelette ainsi qu'un fond circulaire perforé (pl. II).

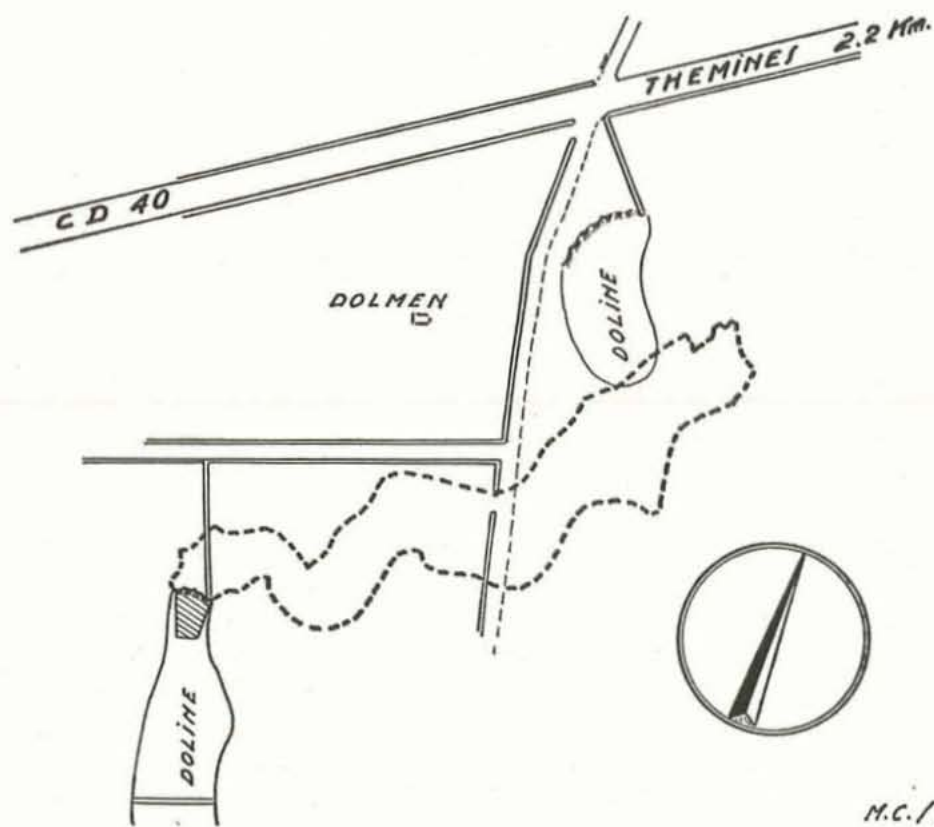
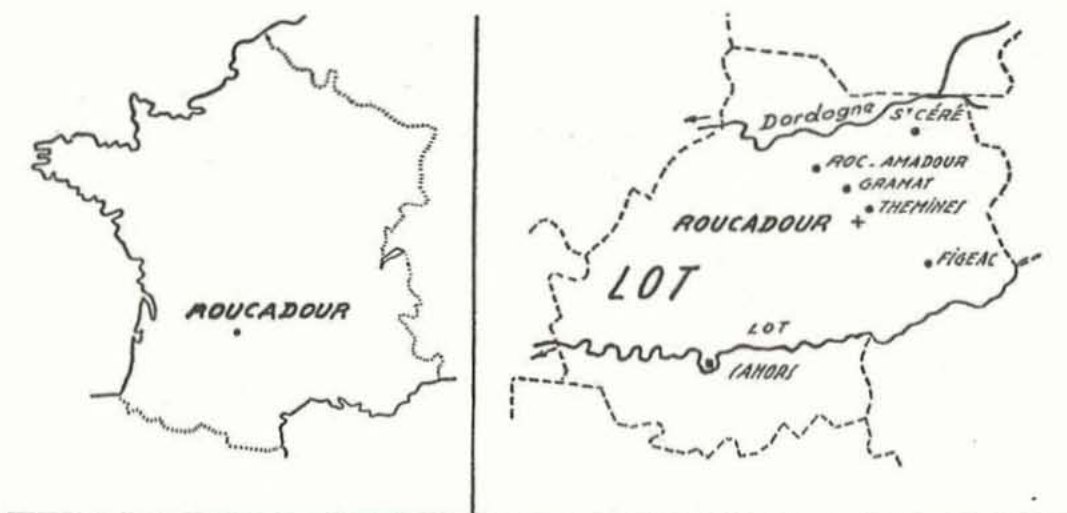


Fig. 1.—1: Situation géographique de Roucadour en France. 2: Département du Lot. 3: Plan des abords de la grotte. En trait interrompu: tracé de la cavité; zone hachurée: gisement préhistorique de la doline de Roucadour.

M.C. / 4



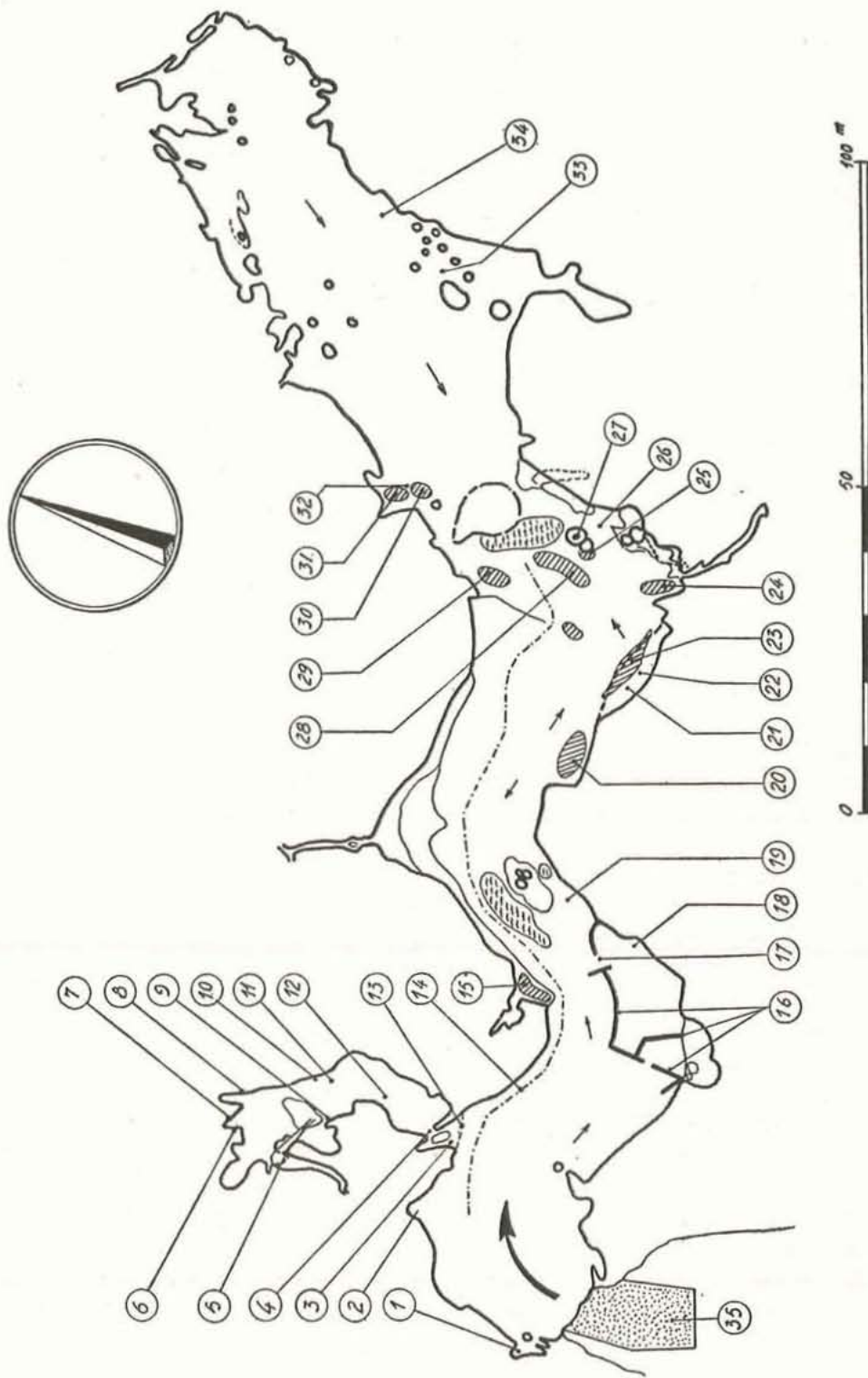


Fig. 2.—Plan de la grotte de Roucadour (levé topographique de M. Carrière, complété par J. L. Couchard). Zone pointée: gisement de la doline. Zones hachurées: foyers. Zones tiretées: lacs ou points d'eau. Trait épais: murettes intérieures.

Un autre diverticule permet d'accéder au point 2 à partir du fond de la salle aux peintures, créant ainsi une 2<sup>ème</sup> communication avec la grande salle. La présence de matériel archéologique récent dans la petite salle permet de penser que les hommes de l'âge du Bronze et du Hallstattien purent avoir connaissance de l'existence des peintures. Dans ce cas attribuèrent-ils à cette salle un pouvoir magique ou sacré ou négligèrent-ils purement et simplement des signes qu'ils ne purent interpréter? En ajoutèrent-ils d'autres? Quelques tessons du Néolithique récent prouvent que cet étage humain a également fréquenté la «salle aux peintures»

Au pied du grand éboulis existe un curieux réseau de murettes (fig. 3 - point 16 de la fig. 2). Nous y reviendrons plus loin.

Dans les espaces «clos» le sol est très stalagmitisé, relativement propre et très pauvre en industrie. Quelques tessons gallo-romains furent recueillis aux points 18 et 19.

Le «locus» 15, situé sur une corniche, est occupé par un foyer qui, sondé, a produit un os plat travaillé en lissoir et quelques fragments de poterie grossière, non identifiée.

Face au point 19 nous rencontrons un petit lac qui occupe un point bas de la grande salle entre la paroi N. O. et un important groupe de stalagmites. Le sentier le longe, gravit un grand éboulis et après avoir franchi le point haut face au point 20, descend à nouveau vers un second lac, plus important, qui s'étend au pied d'une magnifique colonne (point 27).

C'est incontestablement le centre d'attraction de toute la cavité. Un éclairage étudié nous en a révélé ses caractères de grandiose et d'inhabitue! C'est ici que s'arrête le sentier qui part de l'entrée. Autour du lac et de la grande colonne nous avons relevé de nombreux foyers, vastes, épais, très riches en matériel de toutes sortes: poteries, os d'animaux, ossements humains et quelques objets en bronze. Les foyers 20, 23 et 24 se serrent contre la paroi qui les surplombe. Les foyers 28 et 29 s'étalent dans la grande salle; 30 et 31 occupent une petite abside sur les premières pentes du grand éboulis terminal. Le foyer 25, tout petit, très stalagmitisé se baigne dans l'eau au pied même de la grande colonne.

En point 21 fut trouvée une fusaïole en terre cuite décorée (pl. II) tandis que le point 22 livrait, à fleur de sol, deux maxillaires humains. Le foyer 23, profondément labouré, montre de nombreux tessons de poteries de diverses époques. Il en est de même pour le foyer 24 auprès duquel j'ai remarqué des rassemblements d'objets effectués dans le but évident de les emporter. Le foyer 25 montre un entassement de pierres, stalagmitisées, environnées de charbons pétris d'ossements où j'ai reconnu des éléments de capridés et de cervidés. Les foyers 28, 29, 30 et 31

sont également riches en poteries et ossements d'animaux (débris de cuisine selon toute vraisemblance). Le point 32 me livre, mêlée à une boue charbonneuse, une dent humaine.

Latéralement à la grande pente terminale, dans une forêt de stalagmites remarquables par leurs dimensions, nous avons relevé de la poterie tournée mêlée à des ossements animaux (point 33) et de la poterie épaisse, modelée (point 34).

Notre plan indique (fig. 2) une zone pointillée 35. C'est cette zone qui fut fouillée par notre regretté ami A. Niederlender. Le prolongement des couches, plus ou moins remaniées par des causes diverses, s'est retrouvé dans le «locus» 1, au pied de la «cachette». Dans un remplissage très remanié nous avons rencontré en abondance de la poterie qui peut être rapportée à la couche A1, faciès Horgen local selon J. Arnal. Voisinaient des éléments impressionnés ou godronnés des Champs d'Urnes et un décor à chevrons incisés (pl. I et II). Quelques tessons de poterie noire, lustrée et décorée de lignes peintes au graphite (Hallstatt D) se mêlaient à des éléments plus récents (La Tène I). Un fond de polypode à six appuis (Bronze ancien-moyen), viendrait de l'entrée de cette petite cavité. Un galet de roche dure, très noire, utilisé sans doute comme lissoir fut découvert au début du boyau terminal.

Un léger tri des matériaux nous permet de penser qu'à peu de profondeur, résident des couches à priori en place. En effet nous avons découvert une trentaine de fragments coaptables d'un grand plat en céramique noire lustrée sur sa face intérieure appartenant sans doute aux Champs d'Urnes I et II (pl. II).

La «cachette» contenant des objets en bronze (La Tène I) est une petite enfractuosité de la paroi du fond de la cavité. Au moment de sa découverte elle était à peu près de niveau avec le sol. Le dégagement du boyau par les spéléologues a abaissé ce sol à son niveau actuel.

## II Les «enclos» (fig. 3)

A défaut d'autre terme pour qualifier l'ensemble des curieuses murettes bâties au pied du grand éboulis d'entrée, j'ai adopté, provisoirement, celui «d'enclos».

Dans l'ordre où on les découvre, pour qui arrive par l'entrée de la grande salle on reconnaît successivement:

— La murette M1 qui barre transversalement la galerie depuis la paroi Sud jusqu'à un amoncellement naturel (?) de blocs énormes (points 16 à 12 et 13). Entre les points 13 et 7 un seuil naturel barre le reste de la galerie jusqu'au pied d'une corniche sur laquelle se trouve un foyer. (points 7 à 8). Les cotes de notre nivellement renseignent sur le relief



du sol et l'on voit que M1 a son origine, en point 16, au pied d'une autre corniche qui, elle, ne porte aucune trace certaine d'occupation.

— M'1 est une antenne, sommairement bâtie de blocs alignés jusqu'en 16 bis.

— M2, greffé sur M1 au point 14, s'infléchit aussitôt pour rejoindre la paroi Sud en 18, délimitant un espace réduit d'une trentaine de

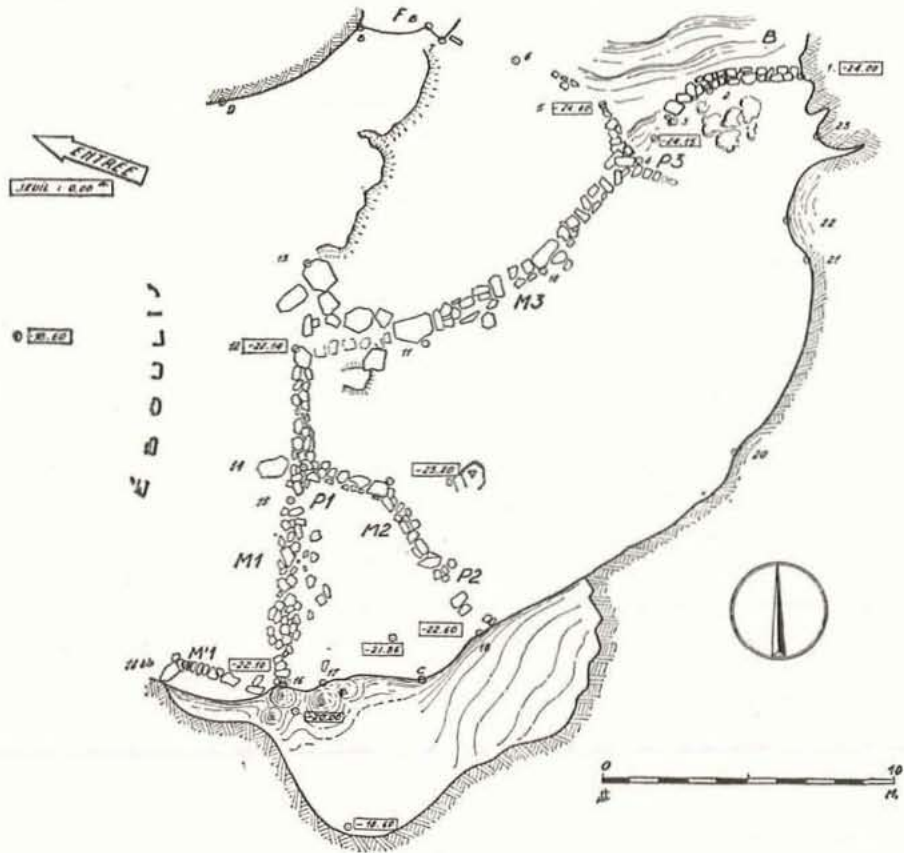


Fig. 3.—Les murettes de la grotte de Roucadour (relevé J. L. Couchard). M1 - M2 - M3 : murettes. P1 - P2 - P3 : passages. Les cotes de nivellement sont encadrées. Le point zéro étant le seuil de la cavité.

mètres carrés. On y accède par un passage P1 et un second passage P2 met en communication avec une grande aire de près de 200 mètres carrés limitée au Sud par la paroi et au Nord par une longue murette en S, M3.

— M3, issue du point 12 de M1 est percée d'un passage P3 souligné de 2 antennes. La murette, après cette solution de continuité, devient un véritable mur, épais, très visible, que nous avons appelé le «balcon» (B) car bâti sur la crête d'un seuil naturel qui s'abaisse jusqu'au premier lac.

Ces murettes sont construites en pierres provenant des éboulis. Entre leurs éléments constructifs, par endroit et surtout vers les bases, on retrouve un bâti de terre glaiseuse, noirâtre, qui a pu être un mortier de fortune (M3 et B). Ailleurs, les blocs sont simplement entassés (M1) ou seulement rassemblés en ligne (M2, M'1).

La hauteur actuelle de ces constructions varie de la hauteur d'une rangée de pierres (M2) à quelques 0'50 m. (M1, M3, B).

La largeur moyenne est de l'ordre de 0'60m.

Nous remarquons:

- 1.° Les constructions épousent la forme du sol (M3, B).
- 2.° Elles délimitent le seul secteur à peu près horizontal et sec de la grande salle (voir cotes de nivellement).
- 3.° Les espaces clos sont à peu près vierges de matériel archéologique, à l'exception de quelques tessons gallo-romains.
- 4.° Ils ne contiennent pas de foyers.
- 5.° Ils sont établis à proximité du premier lac et de l'entrée.
- 6.° Les murettes sont très basses, incomplètes et semblent inachevées.

Nous avons recherché le but de ces constructions: parc à bestiaux pendant une période où le village dans la doline était dans l'insécurité? Enceinte rituelle? Dépôt? Rien de tout cela ne put être prouvé et nous préférons arrêter là les hypothèses... et souhaiter que des fouilles sérieuses précisent l'origine et le but de ces mystérieuses murettes.

### III. Le Mobilier

#### EPEE DE TYPE ERBENHEIM

Cette épée de bronze, très légèrement pistilliforme, présente une longueur totale de 620 millimètres. La poignée, y compris garde et languette, mesure 125 millimètres au total. Cette poignée affecte le profil en I obtenu par des bords puissamment relevés, aux arêtes arrondies. L'âme est mince (2 mm. à l'axe) et présente des dimensions fort restreintes. En effet il n'y a que 60 mm. de longueur préhensible pour une largeur maxima, au renflement central, de 24'5 mm. L'extrémité proximale de la poignée est terminée par une languette rectangulaire forgée prenant naissance entre deux petites antennes terminant en pointe symétriques les relevés latéraux (fig. 4).

La garde s'élargit jusqu'à un maximum de 53'5 mm. par deux épaulements très inclinés où se perdent les relevés de poignée.

La poignée devait posséder 5 ou peut-être 6 rivets implantés selon l'axe longitudinal (perforation faites à froid au poinçon, diamètre 4'5 mm. environ) trois de ces rivets, de section carré, ont été trouvés près de la poignée.

Les renflements de la garde étaient porteurs de 2 autres rivets de chaque côté, de même caractéristiques que ceux de la soie.

La lame est étroite, très légèrement renflée dans son dernier tiers (largeur 31'5 mm. contre 27 mm. à l'étranglement de base). Pointe assez fine, renforcée au centre. Sa section présente une épaisseur maxima à l'axe de 6 mm. avec cote très plate et tranchant au sillon à peine marqué.

La pièce est actuellement très patinée, de teinte verte avec nuances très marquées à la garde qui indiquent l'emplacement de garnitures disparues où un léger sillon en arc est encore visible entre les deux trous supérieurs.

Le tranchant ne possède pas les crans habituels aux lames Hallstattiennes au départ de la lame.

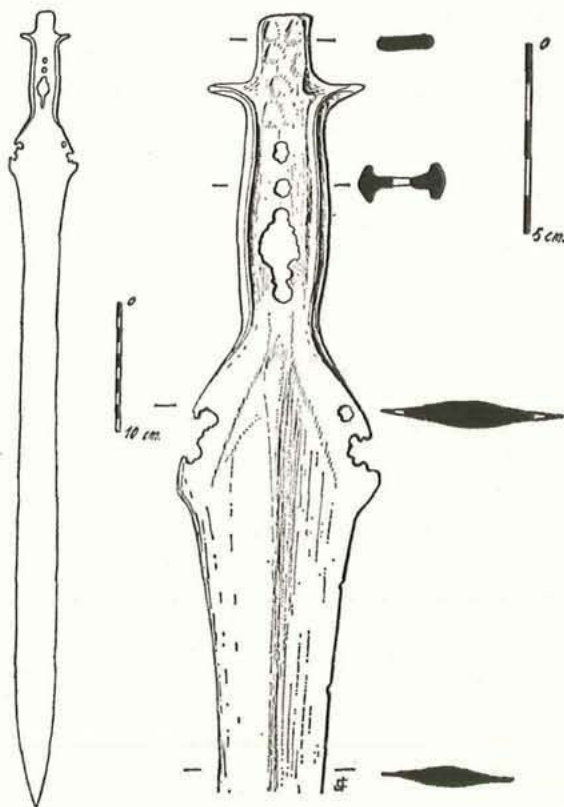


Fig. 4.—Épée en bronze du type d'Erbenheim de Roucadour.

Les épaulements de la base de la garde sont nettement plus obliques que ceux des épées du Hallstatt. Morphologiquement l'arme pourrait être classée à l'extrême fin du Bronze, encore que la lame soit plutôt étroite.

Le poids actuel de la pièce est de 490 grs. Elle est dans un parfait état de conservation si l'on excepte une attaque de corrosion autour des trous de rivets.

Les épées du type Erbenheim sont connues depuis longtemps, Déchelette (Manuel, appendice 4, núm 34) en avait publié une. J. D. Cowen (8) dans son travail sur les

(8) J. D. COWEN: "Einführung in die Geschichte der bronzenen Griffzungenschwert in Süddeutschland", 36 Bericht der Römisch-Germannischen Kommission, 1955, p. 52.



épées en a fait une étude exhaustive. Il en compte 21 pour l'Europe centro-occidentale dont trois seulement pour la France. Une provenant des dragages de la Seine à Paris, une autre provient des dragages de la Saône aux environs de Châlons sur Saône, une troisième provient du canal de la Haute Saône à Vitry-le-François (Marne).

Dans sa thèse, J. P. Millotte (9) cite un quatrième exemplaire provenant de Anse (Rhône). L'épée de Roucadour serait donc la cinquième trouvée en France. Au contraire des autres qui sont groupées dans l'Est de la France, la notre est en position la plus excentrique à l'Ouest de l'Europe (y compris l'Angleterre) et pour être plus précis au Sud-Ouest. Pour trouver la plus proche, il faut compter environ 270 km. à vol d'oiseau. C'est peu de chose à côté de certaines pièces isolées à des centaines de kilomètres, comme celle de la Hongrie ou un autre Meklenburg-Schwerin.

Sa datation est très précise, elle appartient au Hallstattien A ancien de Reinecke qui correspond bien au Champs d'Urnes II de W. Kimmig. L'abondance de cette civilisation dans la grotte montre bien que cette arme a été déposée dans la grotte à l'époque optima de son occupation.

#### BRASSARD

Cette pièce magnifique est ainsi dénommée car il paraît difficile de lui trouver une autre désignation. Ses dimensions importantes laissent présumer que son propriétaire possédait un physique nettement au-dessus de la moyenne...

Ce brassard comprend 25 anneaux de bronze, tous coulés dans le même moule, assemblés par trois tiges de fer les traversant tous dans des oeillets et fermés par une barrette également en bronze.

L'ensemble présente un diamètre extérieur moyen de 120 mm., intérieur moyen de 109 mm. et une hauteur à la barrette de 135 mm. Le poids de la pièce est actuellement de 1.565 grammes (il manque un segment d'anneau devant représenter 20 gr. environ).

a) **Anneaux.** Ils ont une section carrée aux angles arrondis. Trois bossages percés laissent le passage à des tiges de fer de 3 mm. de diamètre. Ces bossages sont ainsi répartis: un de chaque côté de la barrette, à 29 mm. et 25'5 mm. de l'axe; le troisième étant diamétralement opposé à la barrette. Toujours symétriquement par rapport à elle nous rencontrons des dents triangulaires ainsi réparties: 3-4-5-4-5-2, chaque groupe séparé de l'autre par un espace de longueur variant également symétriquement et donnant en millimètre: 7-11-11-11-7, chaque élément présente la marque des valves du moule à l'intrados alors que l'extrados est arrondi et ne présente plus d'angles vifs. L'épaisseur d'un élément est de l'ordre de 6 mm. maximum et 5'5 mm. minimum. Chaque pièce se termine par deux tenons qui s'emboîtent dans les rainures de la barrette.

b) **Barrette.** Pièce en bronze, probablement forgée, d'une longueur de 135 mm. et d'une largeur de 17'5 mm. Deux rainures latérales reçoivent les tenons des extrémités des anneaux qu'elles maintiennent. Quatre rainures parallèles décorent la pièce à l'extérieur.

c) **Tiges d'assemblage.** En fer, d'un diamètre probable de l'ordre de 3 mm., elles sont réduites à l'état d'oxyde et sont brisées entre chaque anneau.

A titre comparatif nous présentons (pl. III, num. 3) un brassard en bronze à 7 éléments assemblés eux aussi par une barrette à décor longitudinal. Cette pièce provient des fouilles de E. Brugères (1890) au tumulus de St. Ybard en Corrèze. (Pièce actuellement visible au Musée de St. Germain en Laye. Moulage au Musée de Brive). Les anneaux ont un décor de godrons séparés par des "plats" très finement rainurés. Notre collègue J. Millotte assimile ce type d'ornement au Launacien (10). Un brassard identique a été

(9) J. P. MILLOTTE: "Le Jura et les plaines de la Saône aux âges des métaux" Annales littéraires de l'Université de Besançon, vol. 59 (Archeologie 16). Paris 1963. A notre épée s'est ajouté un lot de 3 rivets en bronze, forgés. Section 2'5 x 3 mm., longueurs, 18'5-20 et 20'5 mm. Ces rivets furent découverts, par la suite, à l'endroit où gisait l'épée précédemment enlevée.

L. ARMAND CALLIAT: "Trouvailles archéologiques dans la Saône à Anse (Rhône)". Gallia XV, 1. Paris, 1957, p. 128, fig. 2, num. 2.

(10) J. P. MILLOTTE: "La place du Massif Central dans la France Protohistorique". Bulletin de la Société Préhistorique Française, LX, Paris 1963, p. 663 et ss. (voir p. 684).

trouvé par H. Delporte dans un tumulus de Mons (Cantal) mais ne comporte que 6 anneaux rassemblés par une barrette à double rainure. Un troisième est signalé par Coffyn (11) il n'en reste que des fragments de bracelets sur un morceau de barrette.

Notre brassard, de dimensions beaucoup plus importantes en fait un objet exceptionnel (fig. 5. pl. III, 1 et 2).

Il faisait partie du dépôt de la cachette du "locus" 1 dont l'ensemble paraît devoir dater du VIII<sup>ème</sup> siècle avant J. C. d'après J. Arnal, J. P. Millotte, pour un matériel identique, pense à le rattacher au Hallstatt I de Dechelette ou C de Reinecke. Il est toujours délicat de préciser une date pour un dépôt hors stratigraphie comme c'est le cas chez nous.

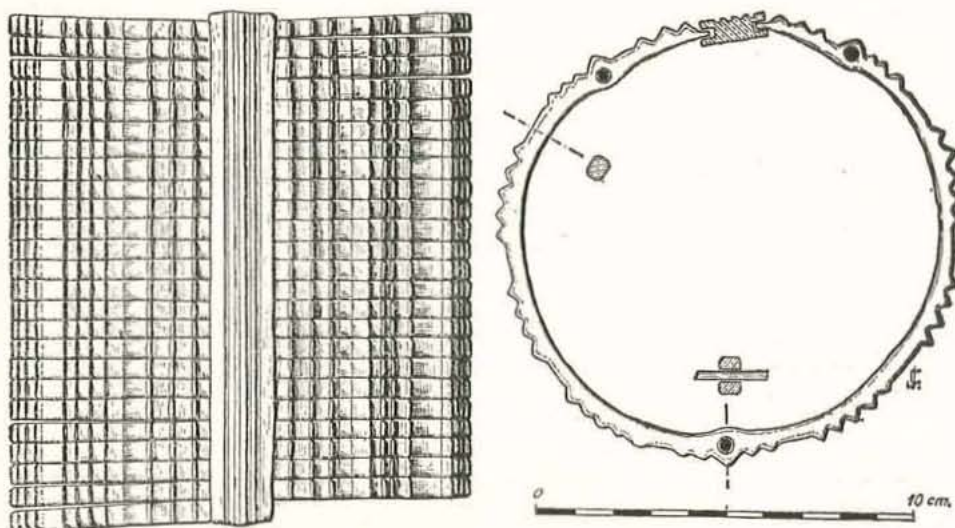


Fig. 5.—Brassard en bronze à éléments assemblés: Hallstatt C de Roucadour. A gauche: vue en élévation du brassard avec la barrette d'assemblage. A droit: vue en plan d'un élément avec détails des assemblages (barrette en bronze à double rainure et 3 tiges d'assemblage en fer).

#### ANNEAUX ISOLES. (Fig. 8, núm. 1).

Un anneau de bronze provient du même moule que ceux du brassard à 25 éléments, tous identiques à celui-ci. Il possède aussi les restes des trois tiges de fer qui probablement l'assemblaient aux autres éléments, réplique du brassard précité. Toutefois cet anneau isolé est plus "neuf", à angles vifs, sans usure ni patine d'usage. En outre il est déformé, replié sur lui-même comme pour s'adapter à un tour de bras plus mince (encore que très confortable). Poids actuel 60 gr.

Deux anneaux de fer, très oxydés et liés ensemble s'étaient fixés par la rouille à la pièce de bronze. Un léger choc, accidentel, les en a séparés, prouvant d'ailleurs qu'il n'y avait pas de rapport entre ces pièces, leur contact étant le fait d'un pur hasard.

(11) Aimablement communiqué par notre ami Coffyn. Pièce au musée de Libourne (Gironde).



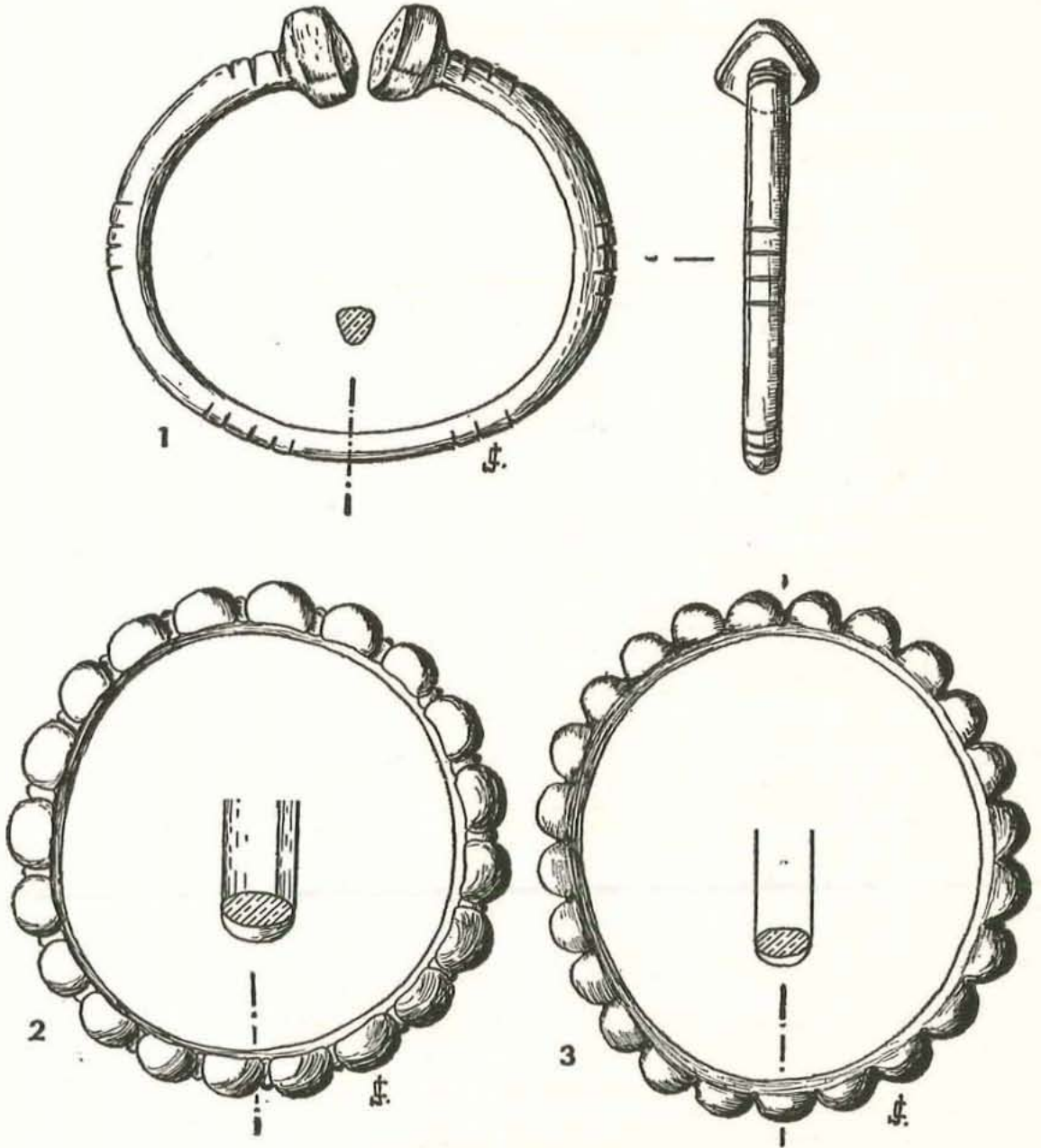


Fig. 6.—Objets divers de Roucadour. 1: Bracelet en bronze à tampons. 2 et 3: Bracelets en bronze à godrons.



## BRACELET A GODRONS. (Fig. 6, núm. 2, pl. IV, núm. 1).

Pièce en bronze parfaitement conservée, peu oxydée. Diamètre moyen intérieur 60 mm., diamètre extérieur moyen 73'5 mm., largeur moyenne 11 mm. Ce bracelet est décoré par 20 godrons séparés à leur jonction sur l'anneau par un court intervalle d'un millimètre souligné par 2 rainures légèrement obliques. L'intérieur du bracelet présente des arêtes "douces". Cette pièce est d'un poids actuel de 81'5 gr.

## BRACELET A GODRONS. (Fig. 6, núm. 3, pl. IV, núm. 2).

En bronze, de même décoration que le núm. 2 mais les godrons ne sont pas séparés par des intervalles.

Ces éléments décoratifs sont au nombre de 24 (notons au passage la répétition de nombre pairs). Diamètre moyen intérieur 61 mm., extérieur 73'5 mm., largeur moyenne 8'25 mm. Même aspect que le núm. 2. Poids actuel 58'9 gr.

Nous citons encore l'excellente publication de J. P. Millotte (12) qui associe ces parures au Hallstatt I. La présence de ces objets à Roucadour augmente vers le Sud-Ouest l'aire de répartition qu'il indique.

Un bracelet à décoration identique, mais creux, est signalé par notre collègue (13) et comporte 2 perforations pour un assemblage en "manchette de plusieurs éléments".

L'un de nous présente un élément de bracelet (ou de brassard) en bronze provenant du dépôt de la Croix de Mus (Hérault). Cette pièce, d'un décor à côtes très rapprochées possède aussi des renflements à perforations d'assemblage vertical. De petite dimensions (7 cm. de diamètre environ) elle s'associe aux bracelets alors que sa technique la rapproche de notre brassard à 25 éléments (14). Il serait très intéressant de rechercher la répartition de ce type de bracelet en Europe, cela dépasse le cadre de cet article.

## TORQUE. (Fig. 8, núm. 2).

Destinée a priori à supporter des éléments de parure, cette pièce affecte la forme d'un cercle irrégulier, non fermé, dont les extrémités sont terminées par 2 crochets.

Cette pièce est constituée par un fil de bronze d'une diamètre moyen de 3'3 mm. y compris couche d'oxyde.

La pièce est brisée anciennement en 4 tronçons, très oxydée et pèse actuellement 33 gr.

## EPINGLE A ANNEAU. (Fig. 7, núm. 5, pl. III, núm. 4).

Jolie pièce parfaitement conservée et à peine recouverte d'oxyde puisque le bronze apparaît à peu près partout. Longueur 101 mm., section variant de carrée à cylindrique avec un diamètre moyen de 2 mm. Pointe "mousse", tête carrée aplatie et enroulée sur elle-même et emprisonnant un anneau brisé de 14 mm. de diamètre extérieur et constitué par un fil de bronze.

L'aiguille, également en bronze, y compris l'anneau pèse actuellement 5 gr.

## HACHE EN FER. (Fig. 7, núm. 4).

Reste d'une belle hache en fer à ailerons. Le taillant a disparu, brisé. La douille d'emmanchement est réalisée par repliage des 2 ailerons soudés par rapprochement, à l'enclume et à chaud. Longueur de la douille 54 mm., dimensions intérieure maxi.

(12) Voir note 10.

(13) J. MILLOTTE: "Une antique voie de passage". *Archeologie*, mars-avril 1965, p. 41.

(14) A. SOUTOU et J. ARNAL: "Le cachette de fondeur de la Croix de Mus, Murviel-Béziers (Hérault) et la datation du Launacien" *Bulletin du Musée d'Anthropologie Préhistorique de Monaco*, 10. Monaco, 1963, p. 173.

30 mm. x 21 mm. Largeur du taillant à la fracture: 50 mm., épaisseur 5 mm. Poids actuel 220 gr.

BRACELET A TAMPONS. (Fig. 6, núm. 1 et pl. IV, núm. 3).

Très belle pièce de bronze parfaitement conservée. Diamètres extérieurs 74'5 mm. et 61'5 mm. Grosseur moyenne de l'anneau 6'2 mm., section triangulaire arrondie. L'extérieur est très sommairement décoré par de légères encoches parallèles groupées par éléments de 2, 3, 4 ou 5. Les tampons sont triangulaires à arêtes très "douces". L'anneau présente une trace importante d'oxyde de fer. Poids actuel de la pièce 65 gr.

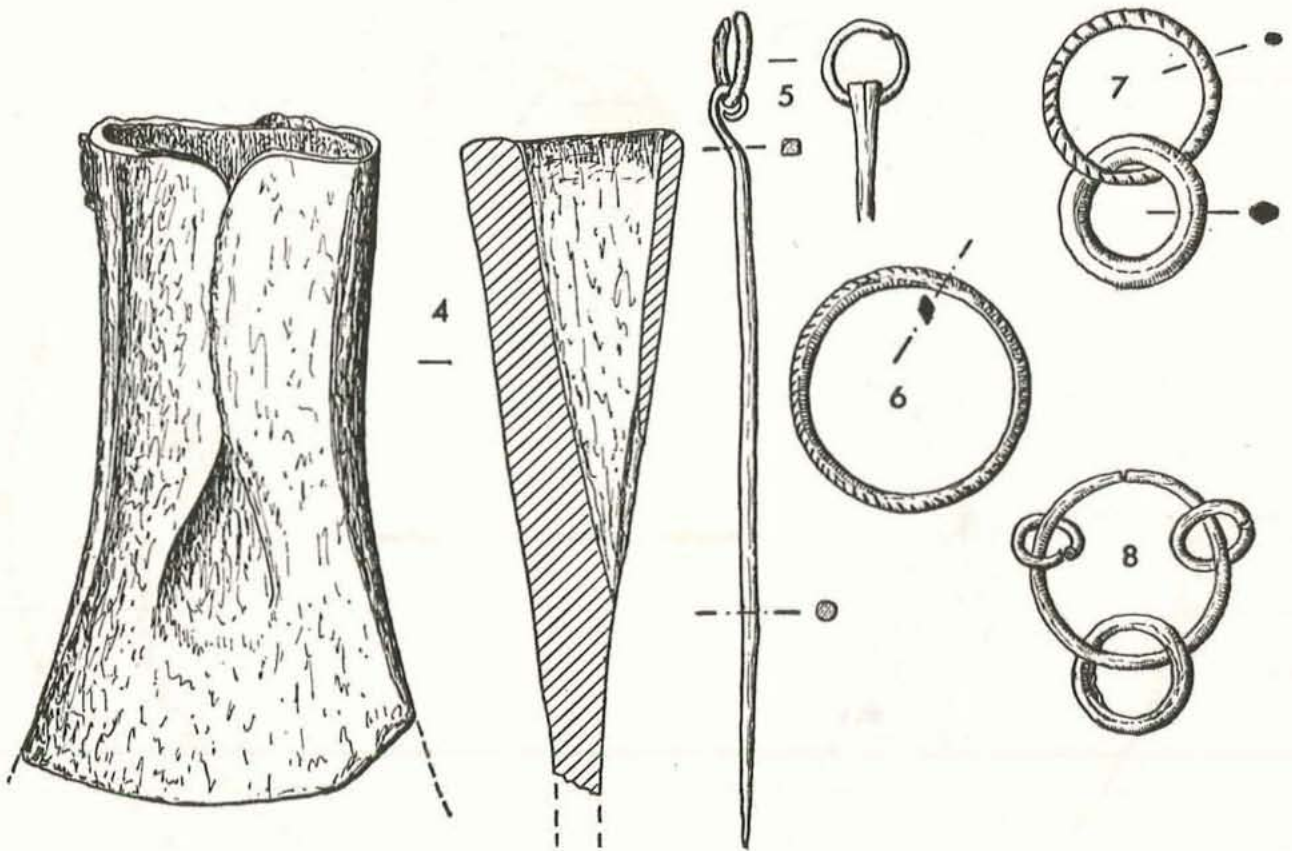


Fig. 7.—Objets divers de Roucadour. 4: Hache en fer. 5: Epingle en bronze à tête enroulée et anneau. 6: Anneau en bronze moulé, décoré, de section losangique. 7: Ensemble de 2 anneaux en bronze moulé. 8: Ensemble de 4 anneaux en fil de bronze ou moulé (celui du bas).

ANNEAUX EN BRONZE. (Fig. 7).

Ce lot comprend les pièces de bronze suivantes:

a) Un grand anneau d'un diamètre extérieur de 32 mm., au cercle presque parfait, réalisé avec un fil de section losangique de 1'5 x 2'2 mm. Grosse oxydation à la soudure avec trace de fer. La pièce est décorée extérieurement par des coches sur les 2 faces obliques de l'anneau, côté externe. Poids 2'3 gr. (núm 6).



b) Un anneau en fil de bronze de 2 mm., d'un diamètre extérieur de 26'5 mm. retient 3 anneaux dont les diamètres extérieurs sont respectivement de 8'5 mm., 10 mm. et 15 mm. Les deux plus petits sont réalisés maladroitement avec un fil de bronze de 2 à 2'5 mm. de diamètre; le plus grand est une pièce moulée, non ébarbée et dont les valves du moule ne correspondaient pas exactement au moment de la coulée. Poids de l'ensemble 4'7 gr. (num. 8).

c) Deux anneaux entrelacés, l'un, épais, de section losangique de 3'6 x 4 mm. avec un diamètre extérieur de 19'2 mm. est une pièce coulée; l'autre est réalisé avec un fil de 2 mm., avec un diamètre extérieur de 22 mm. Décoration de coches obliques uniquement sur le deuxième anneau, côté extérieur. Poids de l'ensemble 5'1 gr. (num. 7).

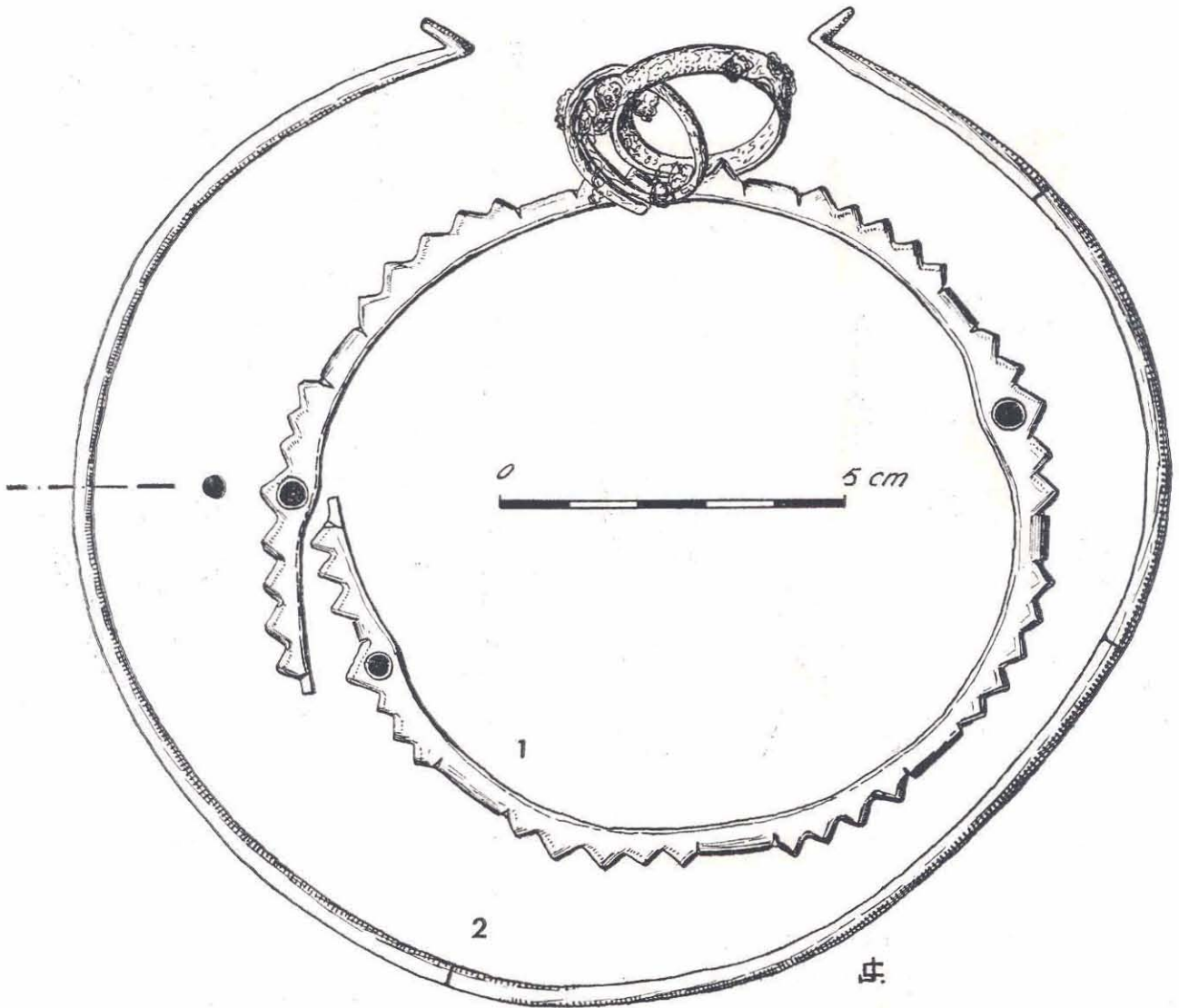


Fig. 8.—1: Élément de brassard en bronze avec 2 anneaux de fer accolés. 2: Torque en bronze.



d) Un lot de 3 petits anneaux moulés, identiques, de 14'5 à 15'5 mm. de diamètres extérieurs, de section plate de 1'5 x 1 mm. Quelques traces d'oxyde de fer. Le bronze pur apparaît entre des plaques de patine et d'oxyde. Poids d'une pièce 0'5 gr. (pl. IV, numéro 4).

e) Anneau de 19 mm. de diamètre extérieur, en fil de 2 mm. avec protubérance d'oxyde de fer diamétralement opposée à la fermeture. Celle-ci présente un arrondi sur les 2 extrémités du fil comme pour faciliter une entrée (pl. IV, numéro 4).

AIGUILLE ENROULEE. (Pl. III, núm. 5).

Longue aiguille en bronze, sans tête, enroulée en 2 spires formant un anneau de 24 mm. de diamètre extérieur moyen. Le diamètre moyen du fil est de 1'5 mm. Poids actuel 2'5 gr.

#### DIVERS

Un lot matériel en très mauvais état ne figure pas dans nos illustrations. Nous, nous bornons à en donner un inventaire.

##### a) Pendentif

Composé de 3 ou 4 anneaux de fer liés les uns aux autres, cette pièce nous est parvenue dans un état d'oxydation complète.

L'un des anneaux, plus large, possédait un oeillet auquel se rattachait une fine chaînette de bronze. Une dent de *canis lupus* (canine) complétait l'ensemble. Cette dent, perforée à la racine suivant une mode très ancienne devait être enfilée sur un anneau en fer à en juger par les restes d'oxyde inclus dans la perforation. Toutefois des traces vertes indiquent un voisinage avec du bronze, peut-être celui de la chaînette.

Les anneaux de fer sont réalisés respectivement avec des fils de 2 à 5 mm. de grosseur à l'exception de l'un d'eux en tôle de 7 à 12 mm. de largeur.

La chaînette a conservé 5 maillons, chacun de 2 à 3 mm. de diamètre extérieur. Cet ensemble devait décorer un bracelet simple en fer et pèse actuellement 14 gr.

##### b) Anneau de fer

Réduit à six segments, cet anneau devait avoir un diamètre extérieur compris entre 130 et 150 mm. Le métal est déduit à l'état d'oxyde et il n'est pas exclu que le feu n'ait pas eu à intervenir dans la destruction de la pièce qui présente des boursouffures de scories.

Le fil devait avoir une grosseur maxi de 5 mm. Poids actuel 40 gr.

##### c) Bracelet de fer

Gros bracelet en fer, très oxydé. Devait posséder des tampons aux extrémités. Un "copeau" de cuivre enroulé en spirale est adhérent à la pièce. Nous estimons que la grosseur maxima du bracelet était de l'ordre de 6 à 7 mm., le grand diamètre extérieur 80 mm., le petit 73 mm. Poids actuel 55 gr.

##### d) Anneau de bronze

Anneau très simple, confectionné avec un fil de 2'3 mm. de grosseur. Diamètre extérieur moyen 25 mm. L'extérieur est décoré par de nombreuses encoches parallèles. Une large tache d'oxyde de fer se remarque sur la partie diamétralement opposée à la fermeture. Poids actuel 2'5 gr.

##### e) Tôle de bronze

Deux fragments de tôle de bronze de 6-10 à 8-10 de millimètre d'épaisseur et mesurent respectivement 21 x 15 mm. et 53 x 14 mm. Poids actuel: 2'9 gr. et 1'5 gr.

##### f) Copeaux de bronze

Ce lot est composé de 4 "copeaux" de bronze enroulés en spirales très serrées. Il s'agit en fait d'une mince bande de métal, de 1'5 à 2 mm. de largeur et de 2'5-10 mm. d'épaisseur. Poids moyen d'une pièce 0'3 gr.

g) **Situle**

En fait il ne s'agit que d'un cercle, dernier vestige de l'objet disparu. La pièce est en tôle de fer battu, de 0,25 mm. de diamètre intérieur à rebord chaudronné de 4 à 5 mm. de débordement vers l'extérieur. La hauteur actuelle du cercle est de 45 mm. en moyenne et l'épaisseur apparente de 4 à 5-10 mm. Le corps disparu de la situle était en tôle de bronze. Il n'en subsiste que quelques fragments rivés à chaud par écrasement de rivets en fer. Ceux-ci sont au nombre de 21. Le cercle était fermé par recouvrement et rivure à deux gros rivets en fer sertis à chaud.

Un certain nombre de trous sans rivets se remarquent légèrement au dessous de la ligne de rivure de la tôle de bronze. Cette dernière n'a pas disparu par corrosion mais a été découpée ne laissant en place que les lambeaux retenus sous quelques rivets.

La partie en fer est très oxydée mais présente des zones très bien conservées. Quelques scories ferrugineuses sont collées à l'extérieur de la pièce.

h) **Objets divers en fer**

Ces objets, proviennent de la galerie à peintures. Il m'en a été remis quatre. Deux sont des genres de clous ou de broches de 6 et 11 cm. de long. Un troisième est un rivet de 3,5 cm. et de 4 à 5 mm de diamètre. La quatrième pièce, incomplète, présente une forte boucle qui termine une bande de métal de 2,5 cm. de largeur percée d'un trou carré foré à froid.

## III

**QUELQUES CERAMIQUES DE LA GROTTTE DE ROUCADOUR**

(Groupe de Recherche Spéléologique de St. Céré, Lot)

Tout le long de la galerie principale et surtout à son extrémité terminale, se trouvaient de nombreux tessons gisant en surface entre les blocs d'un important éboulis. Au cours de multiples visites, tout le matériel de surface a été ramassé pour éviter une disparition rapide car la grotte est pillée régulièrement tous les étés par des vacanciers. Tous ces objets recueillis ont été portés à la connaissance des préhistoriens qui se sont chargés de leurs études. C'est sous leur responsabilité que nous présentons les objets suivants. Toutes les céramiques ne sont pas contemporaines. On peut y distinguer en gros quatre époques principales:

A.—**Le Bronze moyen** caractérisé par des vases polypodes.

B.—**Le Bronze final** caractérisé par des céramiques de la civilisation des Champs d'Urnes.

C.—**L'Hallstattien** principalement représenté par des fabrications locales.

D.—**Le Laténien**, facilement reconnaissable grâce aux gobelets à panse peignée.



Les quatre groupes céramiques sont constitués grâce aux comparaisons avec les travaux généraux des archéologues européens, principalement les allemands, et avec les stratigraphies régionales connues. En l'absence de stratigraphie locales ou d'ensemble en milieux clos, homogènes ces attributions sont susceptibles de révisions. Néanmoins, la fouille récente de la grotte du Noyer (Esclausel, Lot) nous rendra de grands services pour l'identification des céramiques du bronze moyen; bien qu'elle soit encore inédite, nous y ferons de nombreux emprunts. La stratigraphie de la grotte de la Marsa (Beauregard, Lot) (15) bien que plus éloignée nous rendra des services.

#### A.—LE BRONZE MOYEN

A l'exception d'un seul tesson, tous ces fragments ont été trouvés sur le sol de la grotte au milieu de la galerie principale, et non dans l'éboulis terminal de la galerie. Il n'y a guère que des vases du type "polypode aquitain" de R. Riquet et des tessons appartenant à un Bronze moyen local.

##### a) Polypodes Aquitains

Un polypode non décoré, forme biconique, 7 pieds. Couleur noire, fins dégraissants de calcite, lissage extérieur et intérieur, trois boutons sur la carène, anse en ruban. (fig. 9, núm 11 et pl. V, núm 11). Dimensions: haut. 11'5 cm. diam. à l'orifice: 16 cm. diam. du fond: 8 cm.

Un polypode décoré. Couleur brune, fins dégraissants de calcaire, 3 ou 4 boutons doubles, longs de 4 cm. Le décor exécuté sur le col avec des peignes à 3 ou 4 dents, forme des losanges sur une hauteur de 5 cm., 10 pieds. Dimensions: haut, 10'5 cm. diam. à l'orifice: 19 cm. diam. du fond: 11 cm. (fig. 9, núm. 12 et pl. V, núm. 12).

Un fragment de fond de polypode dont il reste trois pieds; pâte brune, dégraissant calcaire (pl. V, núm. 14).

##### b) Autres recipients

—Un fragment de bord de vase beige clair, est orné de fins zigzags incisés à cru (fig. 9, núm. 13 et pl. V, 15).

—Un fragment de bord de vase orné sous la lèvre d'un mince cordon impressionné (fig. 9, núm. 13 et pl. V, 15).

—Un fragment de bord de panse de vase à ressaut, ornée de quatre traits cannelés disposés verticalement en faisceau. (pl. V, núm. 17).

—Un bord de vase brun porteur d'un bouton horizontal. Il est orné sur le col d'une série de "V" couchés et imbriqués. Sur la panse il porte des traits obliques en chevrons. Ce décor a déjà été trouvé dans la doline de Roucadour et dans la grotte du Noyer (Esclausel, Lot). (pl. V, núm. 18).

—Un tesson de panse à ressaut, pâte beige, est orné de quadrillages et de chevrons traités au trait cannelé fin. (pl. VI, núm. 11).

Cette série de vases, étroitement apparentés aux polypodes aquitains laissent prévoir la découverte d'une civilisation originale dans le département du Lot, la continuation des fouilles de la grotte du Noyer, permettra de mieux cerner cette civilisation et probablement de la définir entièrement.

(15) A. GALAN: "La grotte de la Marsa". Gallia-Préhistoire, IV. Paris 1961. p. 91.



## B.—LE BRONZE FINAL

Habituellement, on distingue trois phases dans le Bronze final que l'on qualifie de I, II et III qui correspondent en gros aux trois civilisations des Champs d'Urnes. Disons tout de suite qu'il n'y a pas de Champs d'Urnes III (ou Mailhacien I régional ou figuratif stylisé) qui est caractérisé par un décor géométrique souvent après cuisson. Un tessou

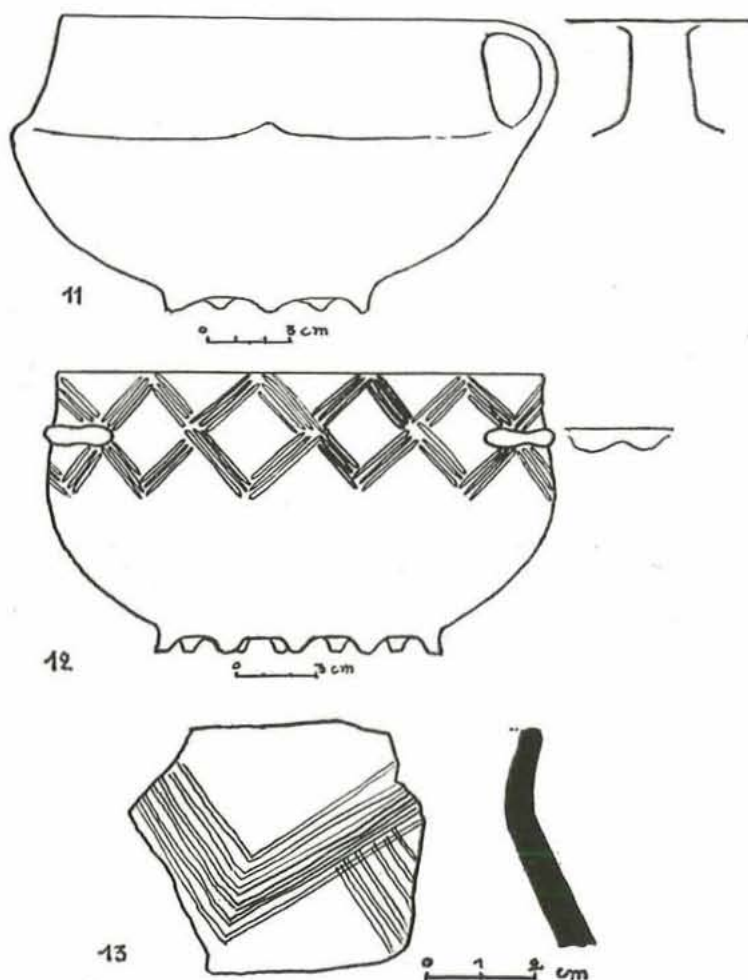


Fig. 9.—Céramique du Bronze moyen de Roucadour. 11: Vase polyode non décoré. 12: Vase polyode orné. 13: Fragment de vase polyode possible pouvant être néanmoins du bronze final.

ou deux d'ailleurs peu convaincants avaient été trouvés dans la doline. Dans la grotte il n'y en a aucun. Par contre le style I et II y est abondamment représenté.

En gros le C. U. I. est caractérisé par une céramique très anguleuse souvent ornée de méplats circulaires. Le C. U. II mieux connu se caractérise par de nombreux décors cannelés, appelés godronné, cannelures légères (A. Soutou) et *rilled ware* (N. K. Sanders) et des rebords concave à l'intérieur.

Du fait de l'absence de stratigraphie locale cette différence est plus théorique que pratique. Nous la maintiendrons tout en reconnaissant sa fragilité.

a) **Le Champs d'Urnes I (Bronze Final I)**

Nous nous bornerons à décrire les plus caractéristiques.

—Un petit vase biconique, fond plat, rebord pourvu d'un méplat légèrement in-

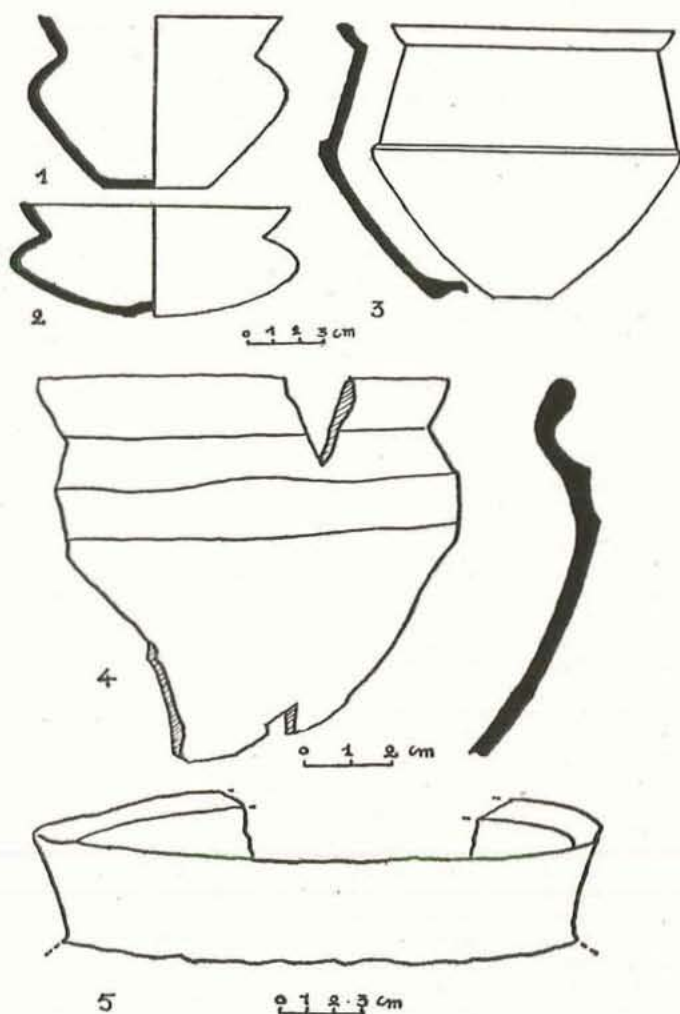


Fig. 10.—Céramique du Bronze final I de Roucadour. 1 et 2: Vases biconiques sans décor. 3: Urne biconique à fond ombiliqué. 4: Vase biconique à panse biseautée. 5: Grand vase à lèvre interne biseautée.

cliné vers l'extérieur; lissage intérieur et extérieur, couleur brun foncé, Haut. 6'5 cm. diam. à l'orifice: 9'7 cm. haut. du col 1'5 cm. max. de panse à 3 cm. sous le rebord, diam. du fond 4 cm. Ce petit vase a été trouvé dans l'éboulis terminal de la galerie principale. (fig. 10, num. 1 et pl. VI, num. 1).

—Un petit vase biconique surbaissé, bord évasé sans col, rebord à méplat incliné vers

l'intérieur, fond ombiliqué, couleur brun foncé, pâte fine, paroi mince (5 mm.) à dégraissant calcaire et lissage interne et externe; Haut. 4'3 cm. diam. à l'orifice: 10'5 cm. haut. du bord 1'5 cm. Découvert au même endroit que le précédent (fig. 10, 2).

—Une petite urne biconique, brun noir à l'extérieur et à l'intérieur et rosâtre dans l'épaisseur, paroi mince (3 mm.), pâte fine à dégraissants micacés, surface soigneusement lissée, fond cupulé (2 cm. de diam.). Haut. 10'5 cm. diam à l'orifice: 11 cm. diam à la carène: 12 cm. largeur du rebord: 1 cm. Découvert avec les deux précédents (fig. 10, num. 3).

—Un important fragment de vase biconique, pâte grossière, couleur brun-clair à l'extérieur et brun foncé à l'intérieur, à dégraissants calcaire et de calcite; décoré à l'extérieur d'un biseau faisant le tour de la panse, à 2'5 cm. au-dessous du rebord. (fig. 10, num. 4 et pl. VI, num. 4). A été trouvé vers le milieu de la galerie principale au pied de la paroi sous un gros bloc.

—Un col de vase, de couleur brune, lissage externe et interne, biseauté sur le rebord interne, pâte assez fine à dégraissant calcaire, trouvé au fond de la galerie principale à côté du vase num. 1. (fig. 10, num. 5).

#### b) Champs d'Urnes II

—Une moitié de bol, entièrement reconstituable, brun foncé à l'extérieur et à l'intérieur, pâte rosée dans l'épaisseur, fins dégraissants micacés, rebord interne orné de quatre biseaux dominant trois larges cannelures, fond ombiliqué, Haut. 11 cm. dim. à l'orifice: 17 cm. du fond: 6 cm. (fig. 11, num. 6 et pl. VII, num. 1).

—Un petit vase reconstitué, à carène, pâte brun foncé, lissage externe et interne, à fin dégraissant de calcaire amorphe, fond ombiliqué. Haut. 7 cm. diam. de l'orifice 12'5 cm. diam. du fond: 6 cm. épaisseur de la paroi 5 mm. Découvert dans l'éboulis final (fig. 11, num. 7).

—Un fragment de petite urne biconique, col rentrant, rebord évasé concave intérieurement et biseauté pâte bien cuite, très fine brillamment lissée, couleur brun noir, orné de trois larges cannelures sur le col, et de deux minces cannelures sous le rebord et sur la carène. Très belle pièce, trouvée dans l'éboulis terminal (fig. 11, num. 8 et pl. VI, num. 3).

—Un fragment d'une urne semblable, biconique, à col rentrant, rebord évasé concave, pâte épaisse de 6 mm. brun foncé à l'intérieur et rosé dans l'épaisseur, bien cuite à fins dégraissants micacés. Décor composé de deux larges cannelures entre le rebord et la carène. Trouvé dans l'éboulis terminal (fig. 11, num. 10 et pl. VI, num. 2).

Ces deux belles pièces sont caractéristiques du bronze final des palafittes. Le Musée de Genève en possède une grande quantité dans ses vitrines et dans ses tiroirs. D'autres urnes similaires provenant des palafittes français sont exposées au Musée St. Germain. Dans les palafittes suisses, certains sont ornés de gravures et pourraient appartenir au Bronze final III. (C. U. 3).

—Un fragment d'urne biconique de plus grande taille attribuable au même type bien qu'il soit incomplet, couleur brune, lissage externe et interne, dégraissants de calcaire, est décoré sur le col rentrant de deux faisceaux de trois cannelures. Trouvé dans l'éboulis terminal (fig. 11, num. 9).

—Plusieurs autres tessons de récipients de la même civilisation gisaient dans l'éboulis terminal. Ils font double emploi avec ceux que nous avons décrit (pl. VI, num. 6 à 10 et 13). Nous mettrons à part un fragment à cannelures légères obliques (pl. VI, num. 12) typique du Champs d'Urnes II.

—Un fragment de coupe-couvercle, fond ombiliqué, profil conique, rebord anguleux à biseaux multiples; orné de trois cannelures circulaires autour de l'ombilic, couleur brun noir, pâte lissée (pl. VI, num. 5).

En l'absence de tout décor gravé après cuisson, il est impossible d'attribuer un seul de ces tessons au Bronze final III, bien que les formes de ces différents stades se compenèrent, n'étant individualisé que par quelques détails de forme ou de décor. En fait, cette constatation n'a rien de surprenant, la première époque des Champs d'Urnes, dont la présence a été niée par W. Kimmig, en France (16), ne se trouve pas dans des cimetières de Champs d'Urnes, mais tous simplement dans les grottes, et cela dans tout le midi de la France. Nous reviendrons sur ce sujet très important.

(16) W. KIMMIG: "Où en est la civilisation des Champs d'Urnes en France, principalement dans l'Est?". Revue Archeologique de l'Est, II. Paris 1951, p. 66.



## C.—LA CERAMIQUE HALLSTATTIENNE

De nombreux fragments, découverts à l'extrémité de la galerie principale, appartiennent au premier âge du Fer. Ils se distinguent nettement de la vaisselle des Champs

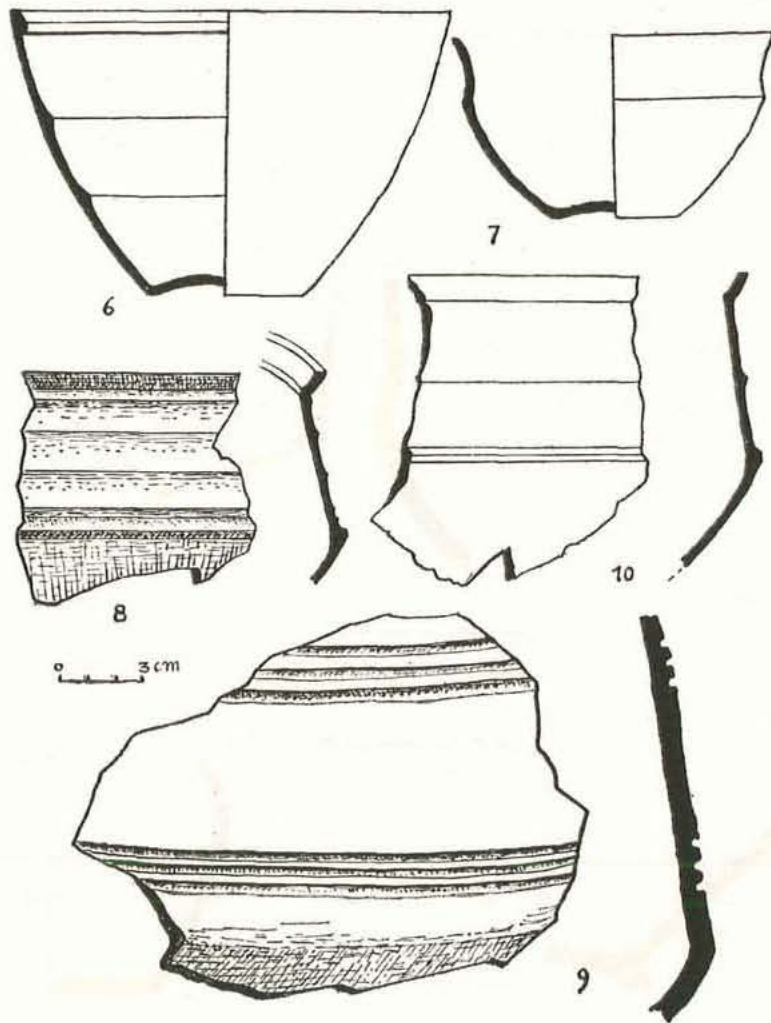


Fig. 11.—Céramique du Bronze final II de Roucadour. 6: Vase cannelé intérieurement. 7: Vase caréné. 8 et 10: Urnes biconiques cannelées. 9: Fragment de vase cannelé.

d'Urnes par la grossièreté de la pâte (sauf de belles exceptions) par la plus grande dimension des récipients et par un décor généralement fruste.

Il est toutefois possible que quelques céramiques grossières soient plus anciennes, nous les classons dans l'hallstattien faute de stratigraphie locale.

### Caractéristiques

La pâte est généralement plus grossière, plus épaisse (1 à 2 cm.), son dégraissant est constitué par de gros grains de calcaire ou de calcite, est moins bien cuite et s'effrite facilement (pl. VII, n.° 9). La couleur des vases est le plus souvent brune ou rouge brique, mais dans les vases plus luxueux, la couleur noire et les argiles affinées sont plus courantes; à noter l'absence fortuite peut-être de céramique à décor excisé ce qui en fait un faciès local.

Les formes et les dimensions. Les vases à provisions ont de grandes dimensions, les flancs sont légèrement arrondis, le bord supérieur et le fond plats. Certains récipients à col plus étroit que la panse pourraient représenter des sortes d'amphore (pl. VII, n.° 10). Plus rares sont les bords à fond plat et les coupes coniques à pied annulaire (pl. VII, n.° 8). Les récipients plus luxueux sont les coupes carénées ombiliquées ou non (pl. VII, n.° 2). Les coupes couvercles sont de plus grande taille qu'aux époques précédentes (fig. 12, n.° 2).

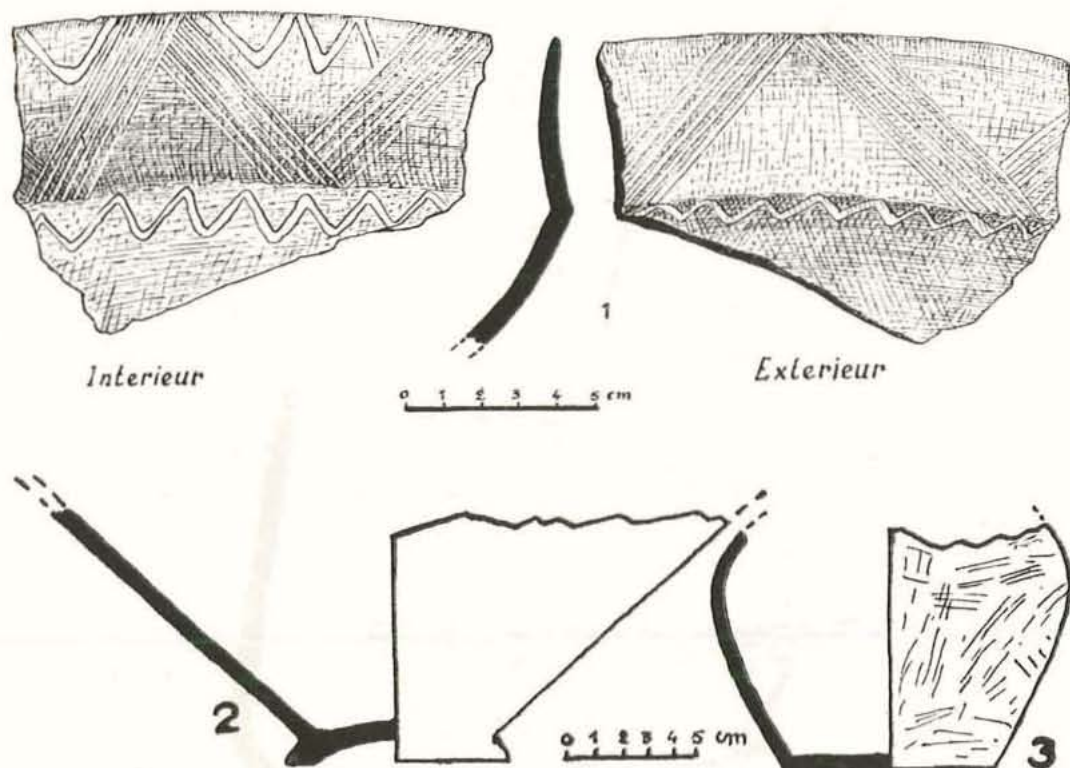


Fig 12.—Céramique Hallstattienne et de la Tène de Roucadour. 1: Fragment de coupe carénée ornée à la plombagine. 2: Coupe-couvercle à pied annulaire (Hallst. C.). 3: Gobelet à panse peignée (La Tène).

Les décors sont assez particuliers. Les impressions digitales y jouent un grand rôle, tantôt alignées sur un cordon (pl. VII, n.° 3 à 7), tantôt appliquées sur toute la paroi extérieure (pl. VIII, n.° 2 à 4). Dans quelques cas, les impressions de doigt sont imprimées sur le bord supérieur, il s'agit probablement alors, d'une production du Bronze moyen, associée aux polypodes (pl. VII, n.° 11). Les cordons impressionnés de coups de spatule

obliques (pl. VIII, n.° 5 et 6) peuvent être hallstattiens mais il n'est pas exclus qu'ils soient plus tardifs. Un fragment porte un début d'excision (pl. VIII, n.° 1). Certains fragments ont de simples cordons pincés.

D'autres portent sur la panse des lignes d'incisions (pl. VII, n.° 10).

Un seul fragment de coupe carénée (fig. 12, n.° 1 et pl. VII, n.° 2) à pâte noire, bien cuite, soigneusement lissée, est ornée d'un riche décor plombagine (ou graphité) fait de dessins géométriques grillagés sur les deux faces.

Toute cette céramique hallstattiennne est identique à celles qu'Armand Viré et André Niederlender découvrirent dans les grottes, les tumulus et les habitats de plein air du causse de Gramat (17). Citons notamment, les Igues de Magnagues, le Cuzoul des Brasconnies et les tumulus de la Cave. La doline même a donné des tessons semblables, mais contenaient aussi, quelques tessons de Champs d'Urnes III, des vases excisés du Bronze moyen et hallstattiens, de petits fragments de céramique peinte, qui sont absents de la caverne.

#### D.—CERAMIQUE DE LA TENE

La présence de cette période est attestée avec certitude par des fragments de gobelets de forme grossièrement biconique, à col lisse, et à panse peignée. La pâte est assez grossière, mais très dure grâce à une excellente cuisson (pl. VIII, 8 et 9 et fig. 12, n.° 3). Ces gobelets sont un fossile directeur allant du VI<sup>e</sup> siècle avant J. C. à l'époque gallo-romaine et même en pleine époque romaine. On en a trouvé en plusieurs endroits de la caverne.

Leur sont contemporains, quelques grands récipients ornés de cordons à impressions de spatule obliques, hérités de l'hallstattien.

Enfin, les fossiles les plus récents sont représentés par des fragments d'amphores gallo-romaines.

#### E.—OBJETS DIVERS

Un fragment de bracelet de bronze (pl. VI, n.° 15) mal conservé, percé d'un trou circulaire. Cette perforation rappelle celle du groupe de bracelets découvert dans la galerie aux gravures rupestres.

Un tige à deux pointes en bronze (pl. VI, n.° 16).

Un aiguiseur en grès fin (pl. VI, n.° 14). Tous ces objets ont été trouvés dans la galerie principale.

## IV

### COMMENTAIRES SUR LA GROTTE DE ROUCADOUR

Conclure est très souvent difficile en archéologie préhistorique.

Dans le cas présent, en l'absence de fouilles méthodiques et même de simples sondages conduits scientifiquement, il est impossible d'aborder le chapitre des conclusions.

Toutefois l'abondance et la qualité du matériel que nous avons exa-

(17) A. VIRE: "Fouilles de M. A. Niederlender dans les tumulus et dolmens de la gare de Rocamadour". Congrès de la Société Préhistorique Française, Paris 1911, p. 393.



miné et nos constatations personnelles sur place permettent quelques commentaires.

Les figurations de la «salle des peintures», étudiées par l'abbé Glory, indiquent que Roucadour fut fréquenté dès le Paléolithique Supérieur (selon A. Glory: Aurignacien II/III et peut-être Gravettien) (18).

Comme A. Glory, nous pensons que des fouilles en profondeur, tant dans la zone des figurations que dans la première partie de la grande grotte, risqueraient de préciser ce qui s'est passé au Paléolithique. Roucadour est-il un lieu seulement rituel, ou fut-il aussi un habitat?

Si l'on retient le choix du lieu pour l'accomplissement de rites tribaux (Glory **dixit**) la grotte devient le point le plus important du complexe géographique et géologique «doline-cavité».

Le grand effondrement qui a obstrué l'entrée de la «salle des peintures» date vraisemblablement de l'extrême fin du Paléolithique Supérieur. C'est donc sous l'éboulis que peuvent se trouver des couches paléolithique à Roucadour.

En tout état de cause, les premiers occupants connus de la doline vinrent après le grand effondrement.

Les travaux de A. Niederlander dont nous devons la publication à l'un de nous (J. Arnal) (19) nous situent cette première occupation au début du 4ème millénaire.

A cette époque, du complexe «doline-cavité», où fut le centre d'intérêt? Pourquoi cette doline fut-elle choisie plutôt que ses voisines? Nous pensons que le centre d'intérêt est encore la cavité mais une autre raison que la précédente se fait jour à la lumière de nos dernières observations.

Nous avons constaté l'installation des hommes dans la cavité depuis le bas du grand éboulis jusque sur les pentes du fond (foyers). Un sentier a, pendant des millénaires, frayé sa voie à travers les éboulis, déplaçant des blocs et compactant la pierraille.

Là encore, l'absence de fouille ne nous renseigne pas sur les dépôts des premiers horizons néolithiques. Quelques rares tessons chasséens prouvent cependant que, au moins à cette époque, l'homme s'est hasardé jusqu'au fond de la grande salle.

Dés cette époque, nous pouvons affirmer que la «salle de la Grande

---

(18) J. Couchard a effectué un certain nombre de photographies des empreintes et des projections de glaise, à la demande de l'Abbé Glory. Ce fut, hélas, notre dernière collaboration et rencontre, l'Abbé devant trouver la mort peu près dans un accident de voiture. Une courte communication de l'Abbé Glory résume les découvertes et ses travaux à Roucadour: "La grotte de Roucadour, Lot". Bulletin de la Société Préhistorique Française. C. R. S. M. num. 7, octobre 1964, p. CLXVI à CLXIX, 1 fig.

(19) Voir note I.

Colonne», où se trouvent du reste les foyers les plus vastes et les plus nombreux, fut fréquentée sans interruption jusqu'au Gallo-Romain. Cette dernière époque, de durée assez imprécise à Roucadour, semble clore l'activité humaine dans la cavité.

L'examen des dolines environnantes n'est pas très encourageant sur les possibilités d'existence de points d'eau. Or la cavité de Roucadour en est encore pourvue (2 lacs dont un pratiquement persistant) et à l'époque où une végétation plus importante fixait l'humidité sur le plateau, il est certain que le niveau de ces lacs était encore plus élevé.

Ce point d'eau bien protégé et constant a pu être à l'origine du peuplement de la doline.

Reste à expliquer les foyers intérieurs, dont le nombre augmente au fur et à mesure que l'on s'éloigne de l'entrée et des «murettes».

Encore que rien ne nous y autorise, nous estimons ne pas devoir séparer les deux choses.

Si l'on admet que l'eau ait été l'intérêt principal de la cavité, il fallait y accéder commodément. Le premier lac, proche de l'entrée est contigu au foyer 15 et aux «enclos». Le foyer est curieusement placé à un point où il peut éclairer à la fois le lac, les «enclos» et le bas du grand éboulis, là où précisément, la lumière du jour cesse de parvenir.

Quant aux foyers du fond, ils peuvent aussi avoir été formés lors de périodes d'insécurité où la grotte, dans son lieu le plus reculé, servait de refuge temporaire.

Ce genre de refuge est aussi un piège dont on ne peut plus sortir si l'assaillant s'obstine à garder l'entrée ou pénètre dans la grotte. Les murettes sont-elles les vestiges d'un embryon de fortification, transformant en assomoir le bas du grand éboulis où la progression d'un assaillant pouvait déjà lui causer bien des pertes?

Si l'on considère le relevé de M. Carrière, nous remarquons que le fond de la grande salle passe sous la doline voisine, au-dessus des foyers 31 et 32. Cette doline est aussi terminée par une profonde cavité. Qui sait si, à ces époques, un passage n'existait pas rendant une fuite possible? Mais le Moyen-Age et les temps modernes avec leurs refuges et leurs abris souterrains, souvent sans issues, nous montrent que le «refuge-souricière» n'est pas à éliminer.

Reste la possibilité de l'utilisation des dispositions naturelles de la «salle de la Grande Colonne» comme lieu de rassemblement pour des rites tribaux, les foyers se répartissant autour du centre d'intérêt qui devient la Grande Colonne et le curieux piedestal naturel qui la complète.



Quand à la sépulture du locus 2 elle n'est pas un fait rare au Bronze Final.

La cachette plus récente du locus 1 a pu être garnie entre le 1er âge du Fer et le Vème siècle (La Tène I).

Il semble bien que son matériel soit de même époque. La doline et la grotte ont fourni des poteries du Hallstatt I à La Tène I/II bien en rapport avec ce dépôt.

Intéressante, la découverte de matériel proto-historique dans la salle des peintures prouve que cette salle était accessible à cette époque malgré le grand effondrement post-paléolithique. C'est sans doute à l'époque du Bronze final que le calage des blocs dangereusement placés à son entrée, a été exécuté.

\* \* \*

Roucadour sera pour nous une occasion de passer en revue les problèmes posés par la chronologie du Bronze final.

Les cadres sont maintenant connus depuis longtemps. De nombreux auteurs se sont attachés à en fixer un cadre général. Reinecke, Déchelette, N. K. Sandars et W. Kimming ont proposé des successions que nous pouvons résumer ainsi :

Reinecke	Kimig (20)	O. & J. Taffanel	Chronologie absolue de J. J. HATT (21) et C - 14
Bronze D	C. U. I (Bronze Final I)		C. U. Ia-1300 à-1200
Hallstatt A	C. U. II (B. F. 2)		à-1100
" B	C. U. III (B. F. 3)	Mailhacien 1	à-950
" C	C. U. IV (Hallst. I)	" 2	à-750

Après -650, premières importations d'objets du Moyen-Orient sur le littoral méditerranéen.

Tout cela est parfaitement codifié en Europe centrale et peut facilement être appliqué à la France de l'Est.

En France, c'est tout autre chose car nous manquons de stratigraphie étalée entièrement sur cette période cruciale. Cependant, en multipliant les comparaisons entre les gisements, en étudiant la morphologie de plus près, on peut obtenir des résultats qui pour être approximatifs n'en sont pas pour autant sans intérêt.

(20) Voir note 16.

(21) J. J. HATT: "Une nouvelle chronologie de l'Age du Bronze Final". Bulletin de la Société Préhistorique Française, LVIII. Paris 1961, p. 184.



La civilisation des Champs d'Urnes, si mal nommée, a toute une série de faciès très différents selon les régions. W. Kimmig a distingué dans l'Ouest de l'Allemagne différents faciès qu'il a appelé, Main-Souabe, Rhin-Suisse et Nord-alpine. Elle ne peuvent nous servir que de très loin pour la morphologie car au cours de leurs déplacements, une évolution s'est produite dans la forme et le décor de la céramique. Quant aux objets de métal, principalement les épées, ils sont trop rares pour être utilisable dans l'immense majorité des cas. Ce sont les gués des rivières qui sont les grands fournisseurs d'épées. Tout au plus peuvent-ils nous servir à connaître les points de passage des invasions et cela même en tenant compte des déplacements produits par le courant des rivières qui a entraîné en aval, armes et autres objets.

A Roucadour, nous avons l'association céramique-épée de bronze, qui donne une bonne vue sur la civilisation des Champs d'Urnes.

Dans sa chronologie J. D. Cowen place les épées des type Erbenheim et Letten dans le Champs d'Urnes II (Hallstatt A) ancien. Les épées d'Hemigkofen appartiennent au Champs d'Urnes II moyen et celles de Locras au Champs d'Urnes II récent. Donc, le dépôt de la galerie des peintures daterait du début du bronze final II, c'est à dire en partie contemporaine du bronze final I à son déclin. Cette datation semble convenir à la céramique. Nous y avons conservé la division en deux époques mais cette coupure est très fragile. En fait si, nous comparons la céramique à celle de l'Ouest allemand, nous constatons que certaines formes anguleuses se rapprochent du groupe Main-Souabe et que même les cannelures larges font partie de la ressemblance. Par contre les petites urnes biconiques à fond pointu ombiliqué ou non sont plus proches du groupe Rhin-Suisse dont elles n'ont pas le riche décor géométrique.

Une fois de plus, on constate que la civilisation des Champs d'Urnes a débuté dans le Midi de la France par l'occupation des grottes tant pour y habiter que pour y déposer les incinérations de leurs morts. Nous ne voulons pas donner une liste complète des grottes habitées à cette époque par cette civilisation. Nous citerons au hasard, la grotte de la Clapade (Millau, Aveyron) (22), la grotte du Cimetière et du Hasard (Tharax, Gard) (23), la grotte des Cloches (St. Martin d'Ardèche) (24) et la grotte

(22) L. BALSAN et P. TEMPLE: "La grotte de la Clapade. Nécropole de l'Age du Bronze". *Revue des Musées, fouilles et découvertes archéologiques*, 1930, p. 3.

(23) M. LOUIS et SPELEO-CLUB ALESIEN: "La grotte du Hassard", *Etudes Roussillonnaises*, IV, 3/4, 1954/55, p. 193.

(24) A. et P. HUCHARD et M. LOUIS: "La grotte des Cloches". *Rivista di Studi Liguri*, XVI, 1/3, Bordighera 1950, p. 133.

de l'Hortus (Valflaunès, Hérault) cette dernière ayant donné une stratigraphie.

C'est pourquoi le terme de civilisation des Champs d'Urnes nous choque car elle désigne des gens qui, dans leur période ancienne, pour le Midi de la France, n'utilisaient pas des cimetières de champs d'urnes mais les dépôts funéraires en grotte. Aussi trouverions nous plus légitime de leur donner un nom valable, lorsqu'un gisement riche et bien stratifié aura été correctement fouillé.

Roucadour fait déjà partie du midi de la France. Là, les gens des Champs d'Urnes récents (III et IV) y sont abondants et ont pu s'installer principalement dans les basses vallées des fleuves et dans les riches plaines du littoral. Nous ne les décrivons pas; leur céramique ornée après cuisson de représentations animales et humaines très stylisées sont trop connues par les fouilles de O. et J. Taffanel à Mailhac (Aude) (25) et de P. Ponsich à Millas (Pyr. Or.) (26).

Ce sont eux qui ont bâti de grands oppidums rendus célèbres par la fouille et leur publication et sont à l'origine de quelques grandes villes (Béziers, Montpellier...). En tout cas, nous retiendrons que s'il est difficile de subdiviser la civilisation des Champs d'Urnes à ses débuts, la coupure entre les Champs d'Urnes anciens et récents est la chose la plus évidente qu'on puisse imaginer. Malgré la ressemblance globale de la céramique, le genre de vie, la répartition sur le terrain en fait deux groupes ethniques totalement étrangers.

Même dans la céramique, certaines formes sont caractéristiques. La petite urne biconique à col rentrant et rebord évasé est absente des époques récentes qui sont très largement pourvues de coupes carénées sur pied annulaire. Aux époques anciennes, le décor est limité à des méplats et à des cannelures normales ou larges tandis que les époques récentes ont des récipients richement décorés après cuisson de dessins géométriques stylisés. Le méandre symétrique y joue le rôle de fossile directeur.

Comme nous l'avons vu, nous n'avons pu trouver de comparaison valable dans les groupes rhénans puisqu'il faut prendre les formes du groupe Main-Souabe et les formes des vases du groupe de Rhin-Suisse.

En France, J. J. Hatt vient de publier les fouilles de A. Brisson (27)

(25) M. LOUIS et O. et J. TAFFANEL: "Le premier Age du Fer Languedocien". Institut International d'Etudes Ligures. Bordighera, 1955.

(26) P. PONSICH et A. DE POUS: "Les Champs d'Urnes de Millas". Etudes Roussillonnaises, I, 1, 1951, p. 1.

(27) A. BRISSON et J. J. HATT: "Fonds de Cabanes de l'Age du Bronze Final et du Premier Age du Fer en Champagne". Revue Archeologique de l'Est et du Centre-Est., XVII, 3/4. Dijon 1966, p. 165.



en Champagne, et là nous sommes tout à fait à l'aise. Le matériel de Roucadour est très proche du Bronze Final Ib et du Bronze Final IIa des environs d'Écurey-le-Repos. Il n'est jusqu'à l'épée d'Erbenheim qui ne confirme cette datation précise.

Quelques autres épées du Bronze Final IIa ont été publiées soit sous leur véritable nom soit sans avoir été reconnues. C'est le cas de l'épée de Tarascon trouvée dans un dragage du Rhône près de cette ville, et déposée au musée de St. Rémy en Provence (Bouches du Rhône) (28). Une autre a été publiée par J. P. Millotte, elle a été trouvée au cours d'un dragage de la basse vallée de la Saône, près d'Anse (Rhône) (29). Une troisième enfin figure dans un des précieux catalogues admirablement illustrés par L. Coutil qui mettait son talent de peintre à la disposition de la préhistoire (30). Elle provient d'un dragage de la Seine à Rouen et est déposée dans le musée de cette ville.

Cela porte à 6 le nombre des épées d'Erbenheim en France.

Les épées du Bronze Final II moyen (de Kimmig) ou IIb de J. J. Hatt, sont du type Hemigkofen. Nous en citerons les nouvelles découvertes qui viennent s'ajouter aux onze pièces déjà connues de J. D. Cowen en 1955. Nous commencerons par celle de Lasbordes (Tarn) publiée par J. Lautier (31) trouvée dans un dragage du Tarn: nous la classons dans la catégorie d'Hemigkofen bien qu'on puisse aussi la rapporter au type Ib de Sprockhoff ce qui la rejeterait dans le C. U. Ib, c'est-à-dire à une époque légèrement plus ancienne. Les autres épées publiées depuis 1955 sont: deux dans le Loiret (dragages de la Loire), un à Chécy signalé par l'abbé Nouel (32), l'autre par F. Quatrehomme (33) à Meung sur Loire.

Près de l'embouchure de la Loire où J. D. Cowen avait déjà signalé deux épées, G. Bellancourt en a découvert deux autres publiées par J. Briard (34). Aux cinq déjà citées nous ajouterons une autre épée trouvée à Ottmarsheim (Haut Rhin) (35) au cours du creusement du Grand Canal d'Alsace.

(28) Voir note 25, tome I, p. 199.

(29) Voir note 9.

(30) L. COUTIL: "Inventaire..." A. F. A. S. 1921-2. pl. 5, p. 791.

(31) J. LAUTIER: "Epée de bronze de Labordes". Bulletin de la Société Préhistorique Française LVIII, Paris 1961, p. 290.

(32) A. NOUEL: "Une épée de bronze trouvée à Chécy (Loiret)". Bulletin de la Société Préhistorique Française LVIII, Paris 1961, p. 222.

(33) F. QUATREHOMME: "Une troisième épée de bronze trouvée à Meung-sur-Loire (Loiret)". Bulletin de la Société Préhistorique Française, LIX, Paris 1962, p. 180.

(34) J. BRIARD: "Les dépôts bretons et l'âge du Bronze Atlantique". Rennes, 1965, p. 186.

(35) J. J. HATT: "Ottmarsheim". Gallia XVI, 1. Paris 1958, p. 332.



Finalement aux 43 épées d'Hemigkofen données par J. D. Cowen dont 11 pour la France, nous ajouterons les 6 glanées dans la littérature archéologique ce qui fait un total de 17 épées pour la France et 49 pour l'Europe. Pour revenir aux épées du type Erbenheim, celle de la grotte de Rou-

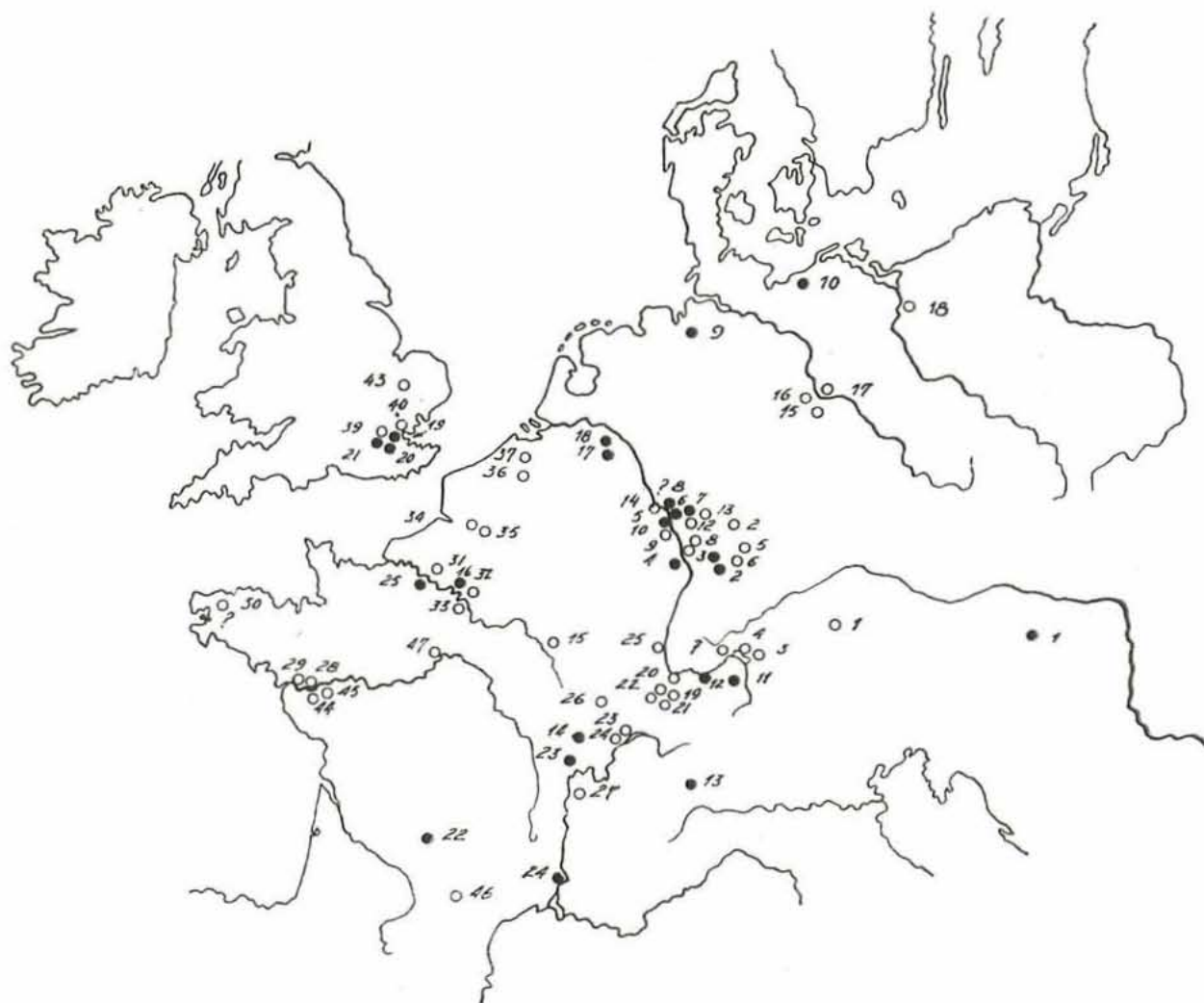


Fig. 13.—Carte de répartition en Europe des épées. Points noirs: Epées d'Erbenheim. Cercles Blancs: Epées d'Hemigkofen. Les numéros correspondent à ceux de J. D. Cowen, complétée pour la France. — Epées de Erbenheim. N.° 22: Roucadour, N.° 23: Anse (Rhône), N.° 24: Tarascon (Bouches du Rhône), N.° 25: Rouen (Seine Inférieure). — Epées de Hemigkofen. N.° 44 et 45: Bellevue (Loire Maritime), N.° 46: Lasbordes (Tarn), N.° 47: Meung sur Loire (Loiret). Pour les autres numéros voir la carte de J. D. Cowen.

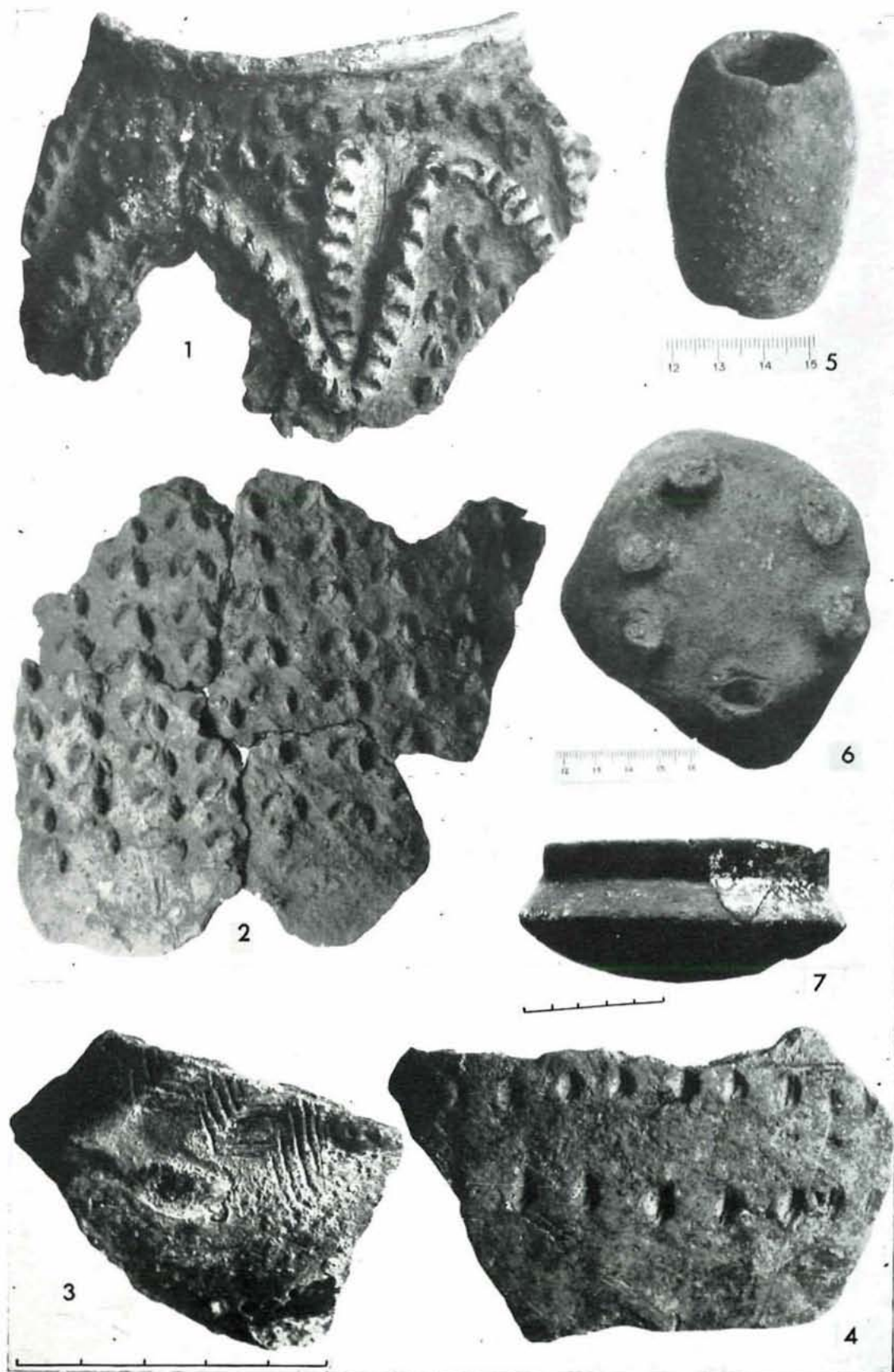
cadour est la seule en France qui se trouve dans un contexte cohérent puisque les cinq autres proviennent de dragages. A défaut de stratigraphie locale, nous dirons qu'elle appartient à la phase ancienne de la civilisation des Champs d'Urnes et si nous nous reportons à la chronologie de Müller-Karpe, de Kimmig ou de Hatt, on peut préciser qu'il s'agit du Bronze Final IIa (fig. 13).

Les autres objets de bronze trouvés dans la caverne datent du Hallstattien C.

Une exception peut être faite pour le bracelet ouvert, à tampons (fig. 6, n.º 1 et pl. IV, n.º 3) qui est Laténien.







1.—Vase à cordons et impressions d'angle.

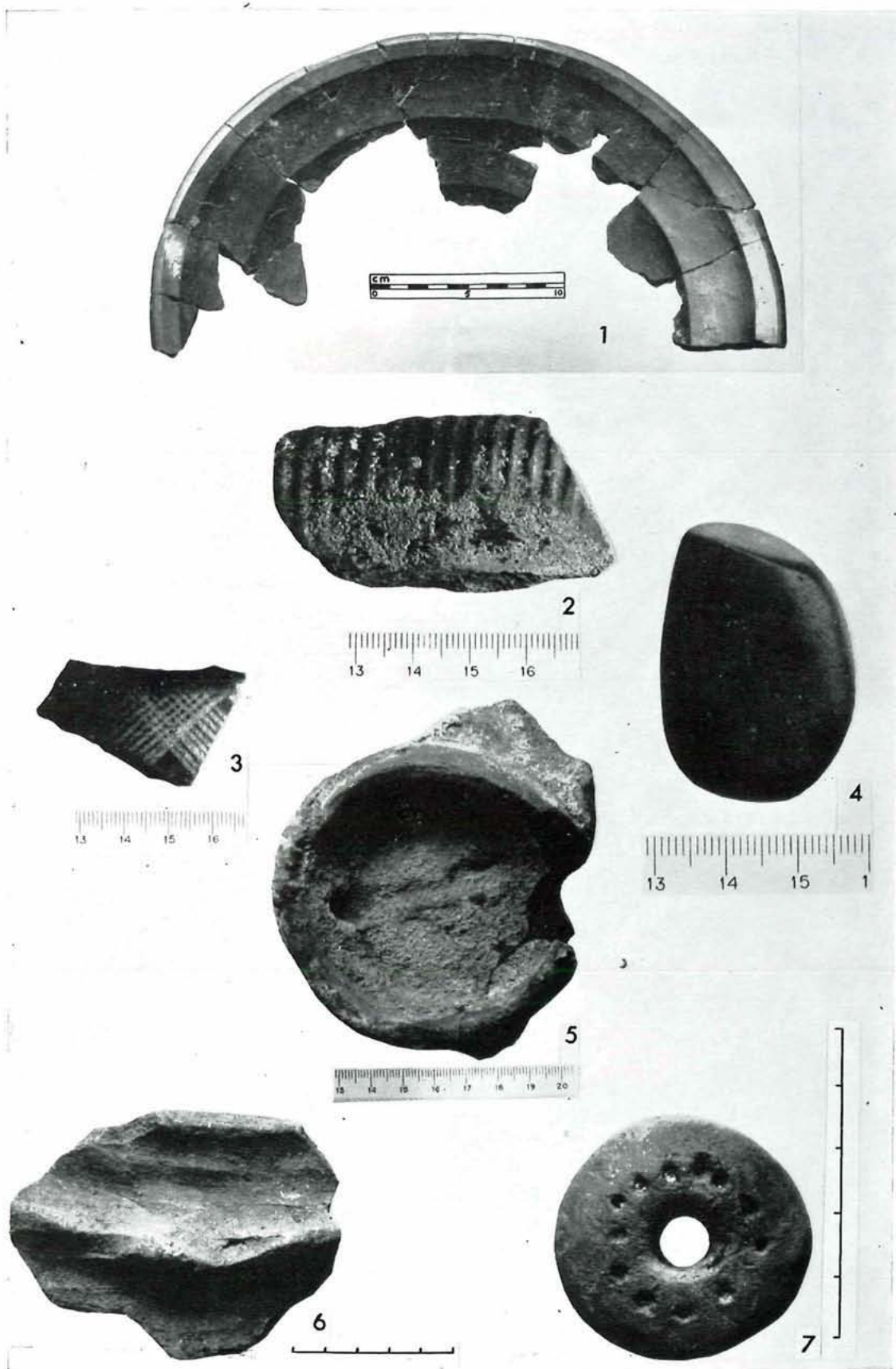
2-4.—Impressions d'angle (Néolithique récent de Roucadour).

3.—Céramique incisée à chevrons (Bronze moyen).

5.—Petit vase cylindrique entier (Coll. P. Andrieu) provenant sans doute du niveau A1 de la doline (Néol. récent).

6.—Polypode (Bronze moyen).

7.—Vase biconique (Champs d'Urnes I-II).



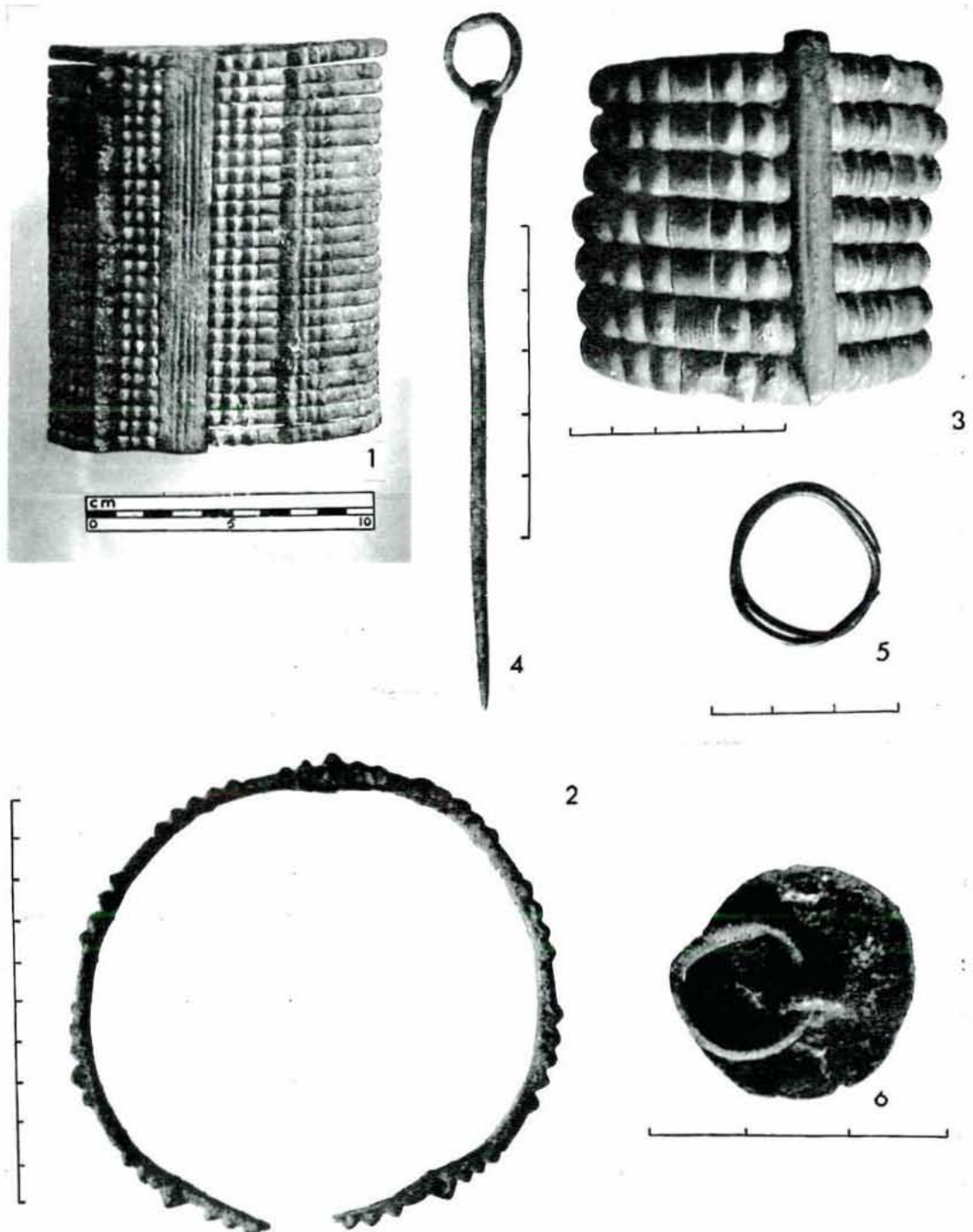
Objets de bronze :

- 1.—Plat (Champs d'Urnes I/II).  
 2.—Poterie godronnée (Champs d'Urnes II).  
 3.—Poterie graphitée (Hallstatt D).  
 4.—Galet usé (lissoir ?).

- 5.—Fond circulaire perforé (Hallstatt D).

- 6.—Vase de la Tène I.

- 7.—Fusaïole en terre cuite décorée (probablement Bronze moyen).



Objets de bronze :

1.—Brassard en bronze à 25 éléments.

2.—Un élément du brassard de bronze.

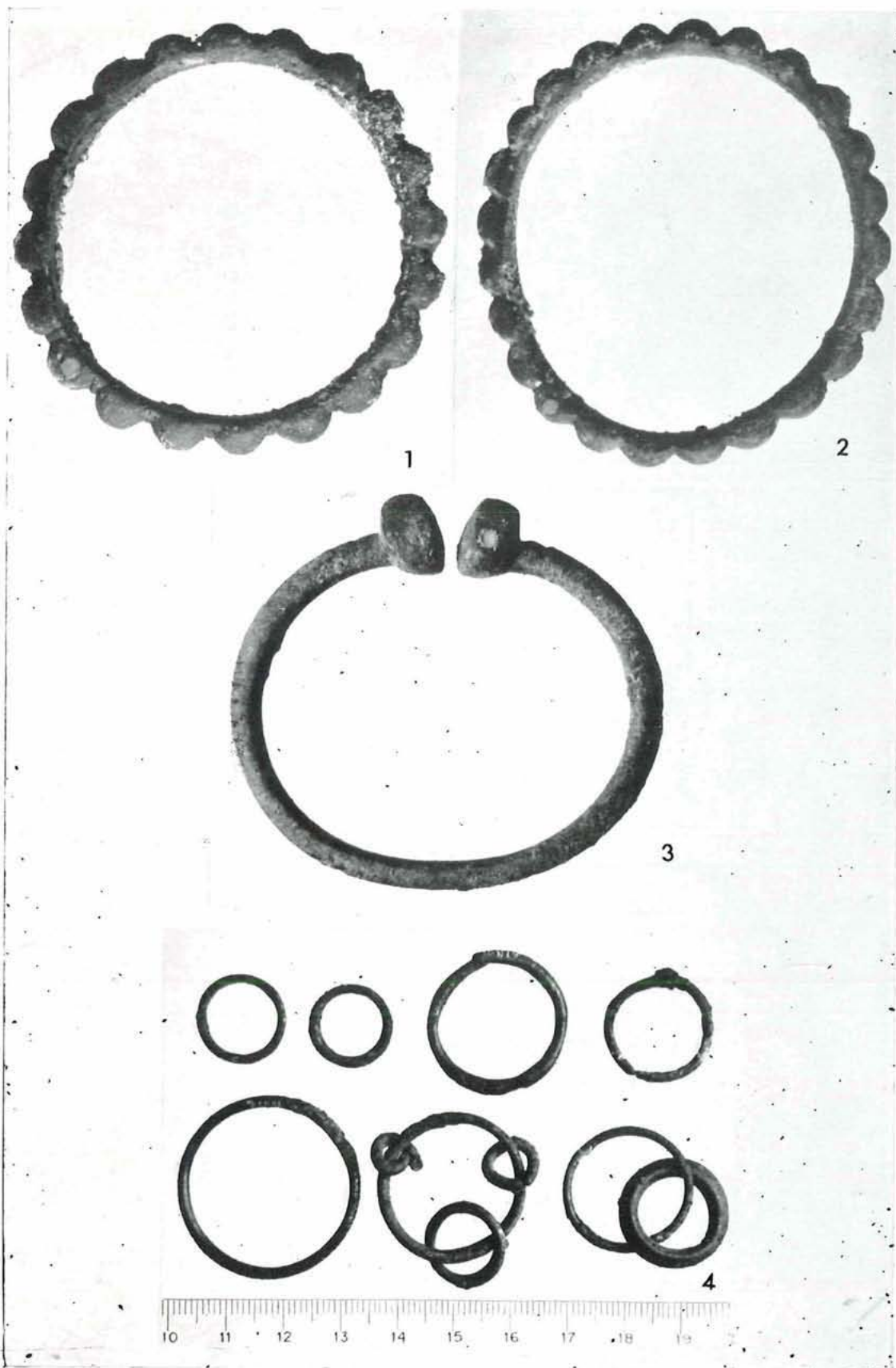
3.—Bracelet en bronze de technique à peu près identique provenant du Tumulus de St. Ybard, Corrèze (Musée de St. Germain en Laye).

4.—Épingle en bronze à tête enroulée avec anneau de bronze.

5.—Épingle en bronze, enroulée en spirale.

6.—Bouton plat en bronze avec anneau et bélière.



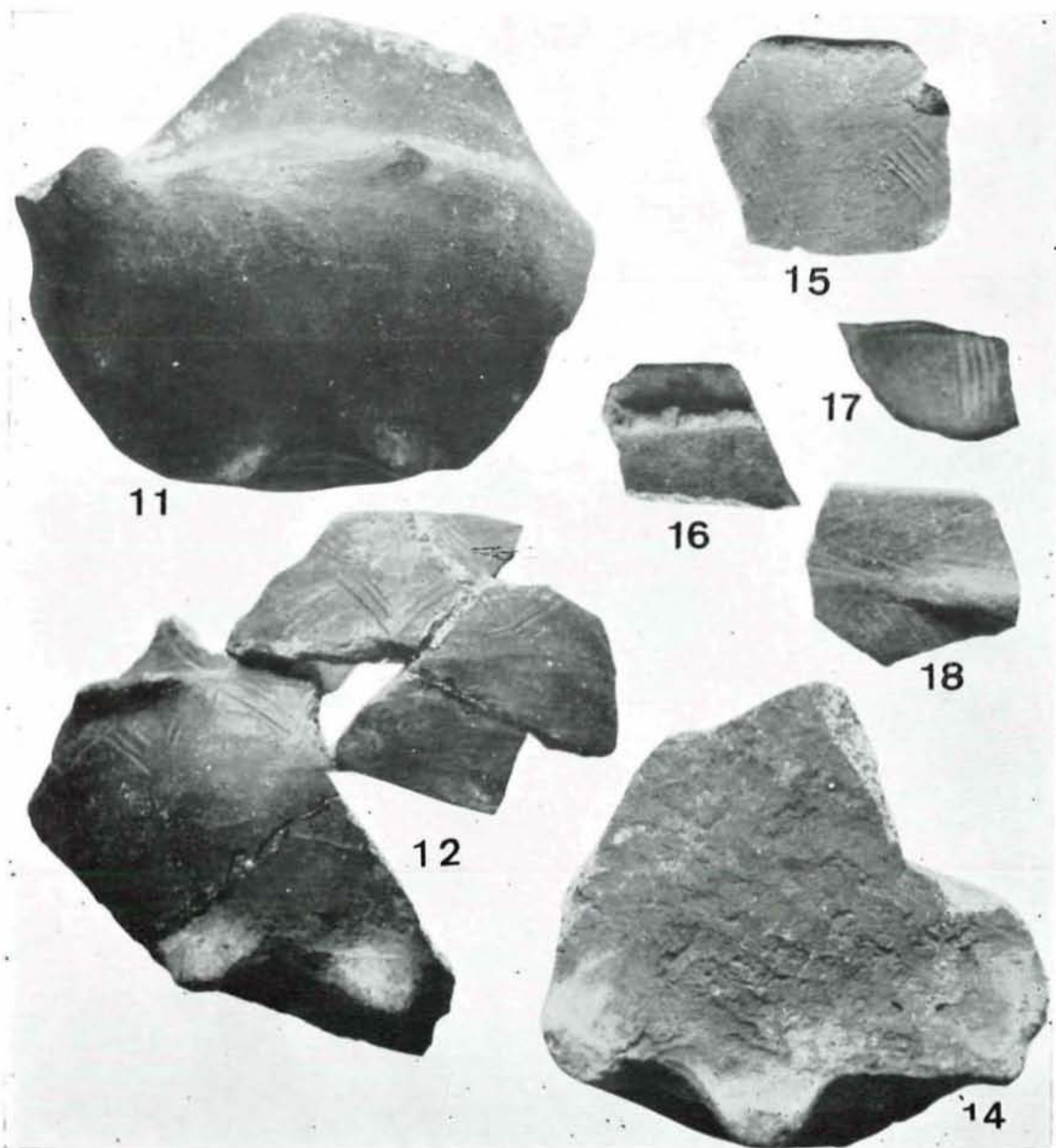


Objets de bronze :

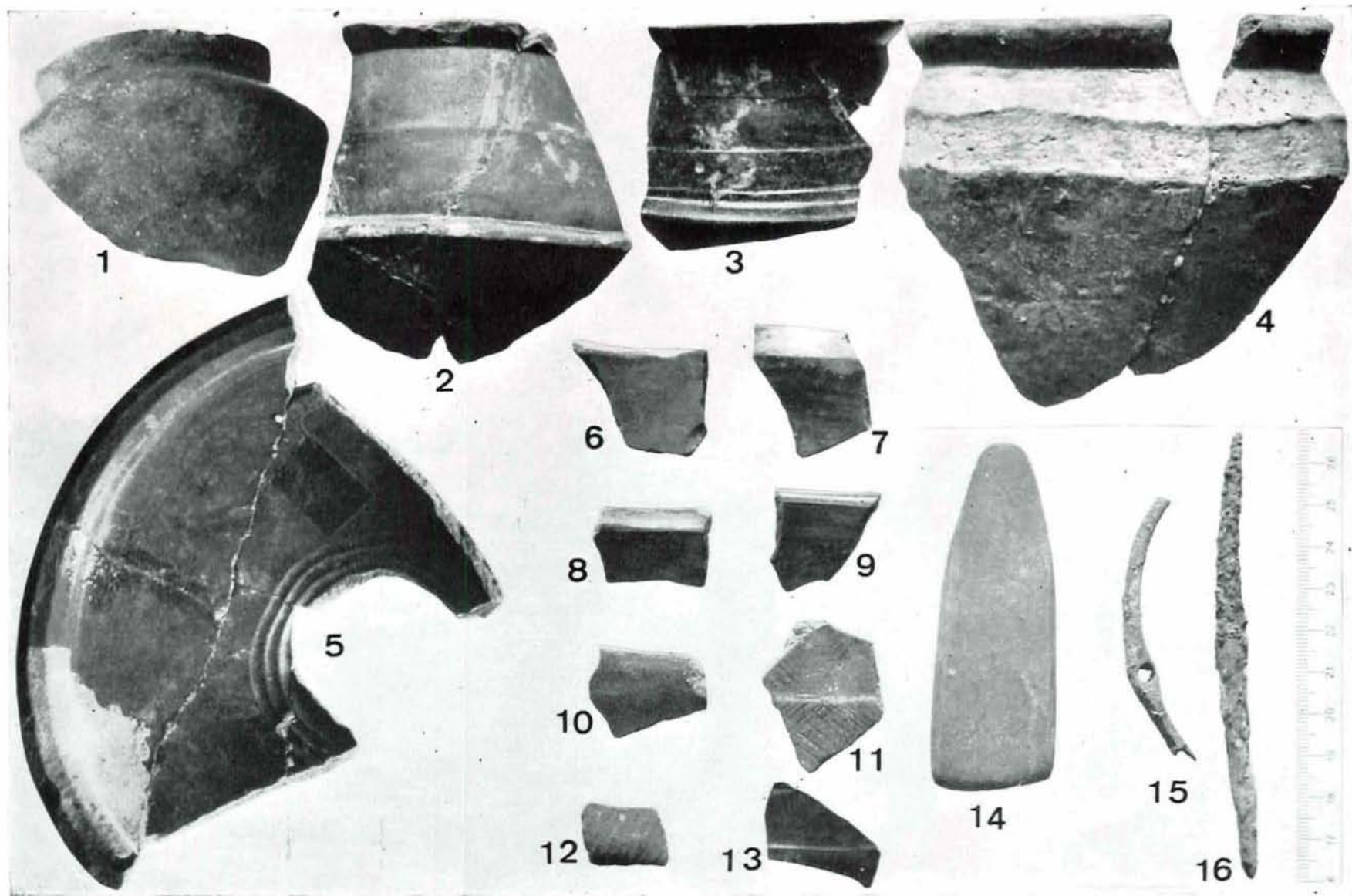
1.—Bracelet en bronze plein à godrons (20 bossages).  
 2.—Bracelet en bronze plein à godrons (24 bossages).

3.—Bracelet en bronze à tampons.

4.—Lots d'anneaux en bronze moulés ou tréfilés. Certains assemblés et fermés par soudure ou serrage.



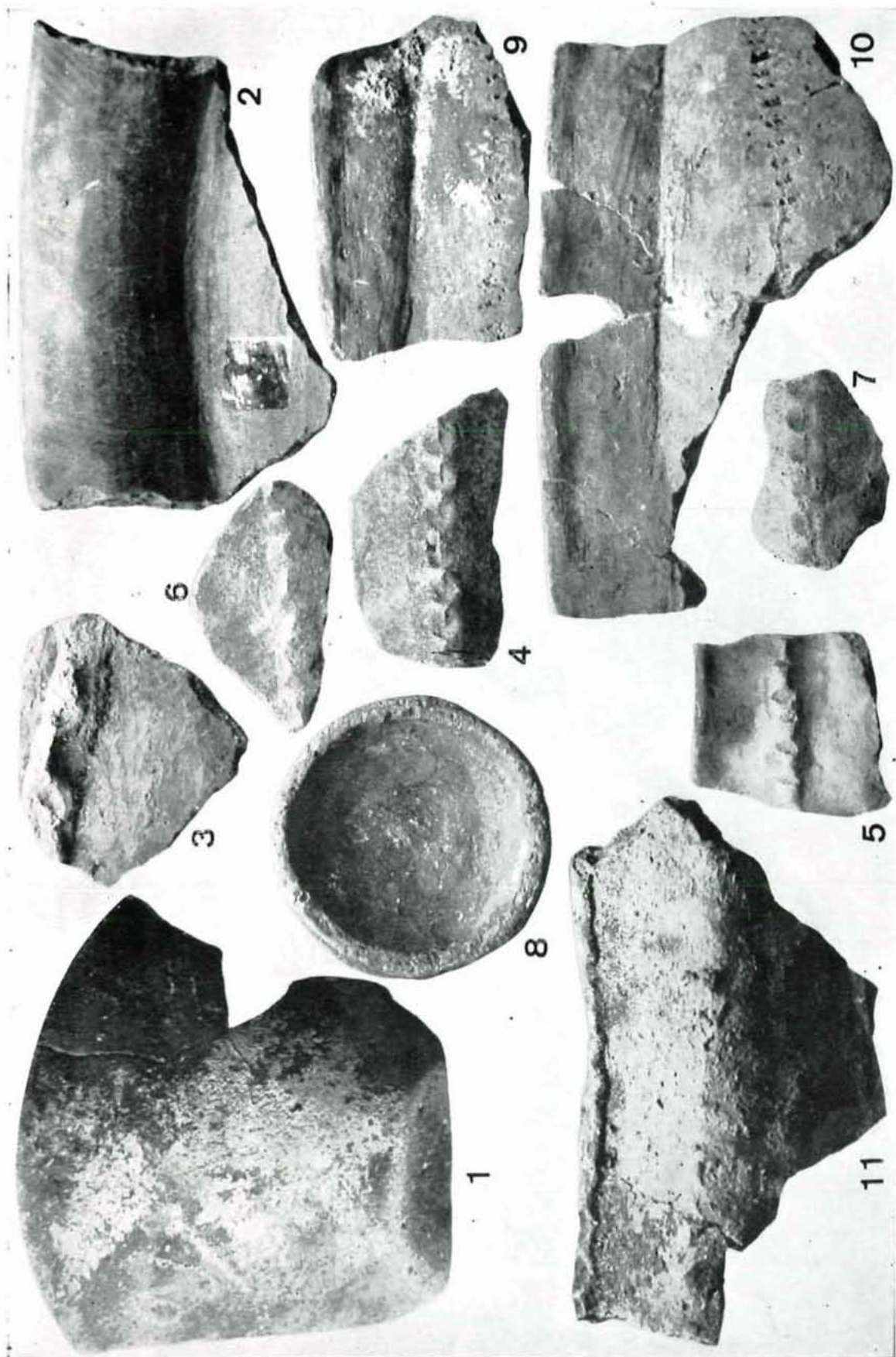
Céramique du Bronze moyen:  
11, 12 et 14.—Vases polypodes. 15 à 18.—Vases du Bronze moyen local.



Céramique de la civilisation des Champs d'Urnes anciens :

1 et 4.—Champs d'Urnes I. 2, 3 et 5. — Champs d'Urnes IIa. 6 à 10 et 13.—Tessons. 11.—Tesson du Bronze moyen. 12.—Fragment à cannelures. 14.—Aiguiseur. 15.—Alène. 16.—Fragment de bracelet hallstattien.





Céramique Hallstattienne:  
 1.—Gobelet. 2.—Coupe carénée, décorée à la plombagine. 3 à 7.—Impressions digitales. 8.—Pied annulaire. 9.—Fragment de vase à provision. 10.—Fragment de sorte d'amphore avec d'incisions. 11.—Fragment avec d'impressions de doigt.